

DOSSIER  
FRANCE

# FILIÈRE LAIT BIO

N° 508  
Avril 2020  
18 €

# Économie de l'élevage



## Les filières laitières biologiques françaises : La 3<sup>ème</sup> vague de conversion, un changement d'échelle

- Une agriculture biologique en plein développement
- Lait de vache biologique : une filière en pleine mutation
- La vague de conversion 2015-2018
- Le lait de brebis biologique poursuit son développement
- Le lait de chèvre biologique : vers la sortie de l'anonymat ?

## LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

### RÉDACTEUR :

Département Économie de l'Élevage : Benoît BARON

RÉVISION : Philippe CHOTTEAU, Jérôme PAVIE, Lina-May RAMONY, Gérard YOU

### MATÉRIAUX ET MÉTHODE :

Ce DEE valorise un travail réalisé sur l'année 2019 par Benoît Baron, chargé d'études au sein du service Economie des filières de l'Institut de l'Élevage, dans le cadre du projet CASDAR « RESILAIT » : Résilience des systèmes laitiers biologiques ; optimisation des facteurs de compétitivité et mise au point de systèmes plus efficaces dans la gestion des risques à venir.

Mené par l'ITAB (l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique) en partenariat avec de nombreux organismes dont l'Institut de l'Élevage, ce projet vise à mieux appréhender les facteurs de risques pour concevoir des systèmes laitiers biologiques plus résilients. Dans le cas présent, l'approche portait principalement sur les risques perçus quant à l'évolution par à-coups des filières laitiers biologiques et sur les opportunités qui s'ouvrent à elles aujourd'hui.

Après une phase de recherche bibliographique, 22 enquêtes ont été réalisées auprès d'experts et représentants de différentes laiteries opérant sur le secteur du lait biologique et des organisations de producteurs.

Ce travail a ensuite fait l'objet d'échanges avec les partenaires du projet Résilait afin d'en affiner l'analyse.

Les chiffres présentés s'arrêtent pour l'essentiel à l'année 2018. Certains couvrent toutefois l'année 2019 qui constitue le prolongement de la vague de conversion à la bio initiée en 2015/2016 et qui s'est achevée pour l'essentiel en 2018.

### REMERCIEMENTS :

Ce travail s'appuie pour partie sur la réalisation d'entretiens avec un certain nombre d'opérateurs de la filière. Nous tenons à les remercier pour le temps qu'ils ont accordé à la réalisation de ces entretiens et les éclaircissements apportés.

Merci également au dessinateur Z'lex.

### AUTRES PARTENAIRES DU PROJET RÉSILAIT :

Agrobio35, CAB Pays de la Loire, Chambre d'agriculture de la Drome, Chambre d'agriculture de l'Aveyron, Pôle AB Massif Central, AVEM, CÉRFRANCE, EILYPS (OCEL 35), APABA, Agrobio Poitou-Charentes, EPLEPPA de Coutances (50), CFPPA Saint Genest Malifaux (42), CFPPA de Saint-Affrique (12), INRA Toulouse (UMR Agir), Fédération Nationale de l'Agriculture biologique (FNAB), Réseau Formabio, Agence Bio, CNIEL, INRA Mirecourt, Civam Haut-Bocage, APCA, Fédération Régionale des Agriculteurs biologiques de Bretagne (FRAB).

### RÉFÉRENTS DU PROJET RÉSILAIT :

Catherine Experton (ITAB) et Jérôme Pavie (Idele).

### FINANCEURS :

Ministère de l'Agriculture - Confédération Nationale de l'Élevage



# Les filières laitières biologiques françaises :

## La 3<sup>ème</sup> vague de conversion, un changement d'échelle

**La filière lait de vache biologique** a profondément muté ces dernières années : partant de 1% de la collecte laitière nationale en 2008, elle a dépassé la barre des 4% en 2019. Cette mutation s'est opérée au travers de deux vagues de conversions massives : une première à la fin de la décennie 2000/début 2010, et une seconde à partir de 2015 qui semble être arrivée à maturité en 2018/2019.

Lors de cette troisième vague, et malgré une année 2016 où elle avait marqué le pas (-1% / 2015) notamment en raison d'une année climatique peu favorable, la production de lait de vache biologique s'est littéralement envolée. La collecte a enregistré une hausse colossale de près de 280 millions de litres (+49%) entre 2015 et 2018 pour atteindre près de 850 millions de litres selon l'Enquête Annuelle Laitière. Le nombre de livreurs certifiés, qui n'avait augmenté que de 140 exploitations entre 2012 et 2015 (+7%), a, quant à lui, enregistré plus de 1100 entrées supplémentaires sur la période 2015-2018 (+52%). Une vague de conversion d'importance supérieure encore à celle connue au début de la décennie puisqu'entre 2009 et 2012, la hausse n'avait été « que » de 800 fermes.

La crise traversée par la filière lait conventionnel en 2015/2016 n'est bien sûr pas étrangère à ces conversions massives, mais d'autres facteurs expliquent cette ruée vers la bio. Les politiques d'accompagnement, avec notamment la prime de conversion, ont ainsi aidé nombre d'éleveurs à franchir le pas. Les signaux positifs envoyés par le marché des produits alimentaires biologiques en sont un autre tout aussi essentiel. Il est passé d'un peu plus de 2,6 milliards d'euros en 2008 à près de 10 milliards en 2018, ce qui a conduit nombre d'entreprises de transformation laitière à se positionner sur ce créneau. Au travers de leurs plans de développement et leurs innovations en termes de fabrications, depuis le lait liquide conditionné jusqu'aux ultra-frais, beurre, crèmes ou fromages, ces entreprises ont été motrices de cette vague de conversion.

Les vagues précédentes semblaient plus être impulsées par le maillon de la production sans que l'engouement ne semble réellement partagé par ce maillon de la transformation qui laissait alors la part belle aux marques de distributeurs. Au contraire, cette vague de conversion n'est pas seulement celle de producteurs de lait, mais celle de toute une filière ! Malgré un marché dynamique et qui semble disposer d'importantes marges de manœuvre avec des segments de produits qui restent encore à explorer, cette arrivée massive de nouveaux producteurs et de litrages supplémentaires soulève son lot de questions pour la filière biologique. Le risque d'une crise de croissance existe et les opérateurs en sont conscients. Si le défi de la préservation de la valeur semble avoir été relevé avec brio au cours de la période, la vigilance reste de mise.

Les **productions de lait biologique de brebis et de chèvre** ne sont pas en reste. Bien qu'elles reposent sur des volumes bien moindres, elles bénéficient d'un réel engouement des consommateurs, notamment pour des produits ultrafrais. Marchés moins concurrentiels que le lait de vache biologique, les contraintes techniques mais aussi logistiques semblent cependant particulièrement fortes pour la filière caprine.

### SOMMAIRE

**2/** UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

**26/** LE LAIT DE BREBIS BIOLOGIQUE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

**6/** LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE : une filière en pleine mutation

**28/** LE LAIT DE CHÈVRE BIOLOGIQUE : vers la sortie de l'anonymat ?

**16/** LA VAGUE DE CONVERSION EN COURS (Focus 2015-2018)

1

# UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Plébiscitée par des consommateurs de plus en plus défiants vis-à-vis du modèle agricole conventionnel, en quête de garanties supplémentaires et de naturalité, l'agriculture biologique s'est développée à vitesse grand V ces dernières années. La production agricole biologique française et son débouché national ont ainsi doublé depuis 2013, connaissant la plus forte progression jamais enregistrée depuis la naissance de la filière. Timide par le passé, la France commence à se faire une place de choix au sein de l'agriculture biologique européenne. Avec un peu plus de 7% de ses surfaces agricoles certifiées bio en 2018, elle se rapproche de la moyenne européenne et représente désormais près de 15% des surfaces certifiées de l'UE-28.



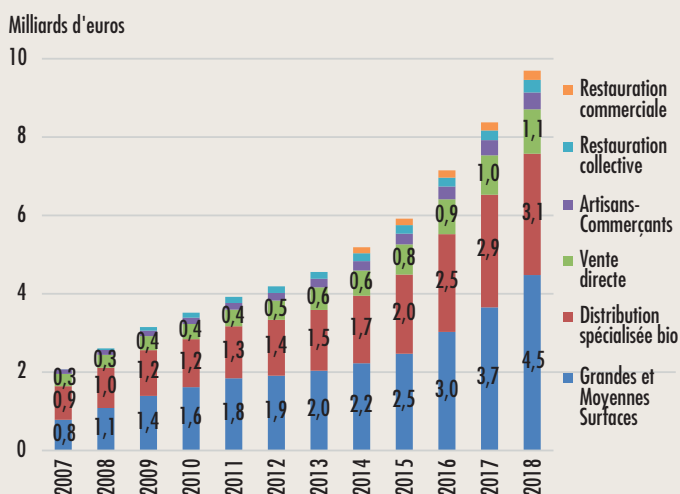
## L'agriculture biologique confirme son envolée en 2018

Après avoir vécu deux à-coups à la fin des années 90 - début 2000 puis à la fin des années 2000, la production agricole biologique connaît une nouvelle vague de conversions depuis 2015 avec l'arrivée massive de nouveaux acteurs. Il s'agit d'un véritable changement d'échelle pour la filière qui continue de profiter d'une demande en forte hausse. Selon les données communiquées par l'Agence Bio, le marché français des produits alimentaires biologiques a approché

les 9,7 milliards d'euros en 2018, soit près de 5% des achats alimentaires des ménages français. Il a sans aucun doute dépassé le seuil des 10 milliards d'euros en 2019 et devrait s'approcher des 11 milliards. Le secteur connaît en effet une croissance exceptionnelle ces dernières années, ayant été multiplié par 2 entre 2013 et 2018. En 1999, le chiffre d'affaires des produits bio atteignait tout juste le milliard d'euros.

Depuis 2014, non seulement la croissance annuelle maintient une cadence à deux chiffres, mais elle se fait chaque année plus prononcée en valeur absolue : 2018 a ainsi marqué la plus forte hausse des dernières années avec +1,3 milliard d'euros par rapport à 2017.

## CHIFFRE D'AFFAIRES BIO PAR CIRCUITS DE DISTRIBUTION



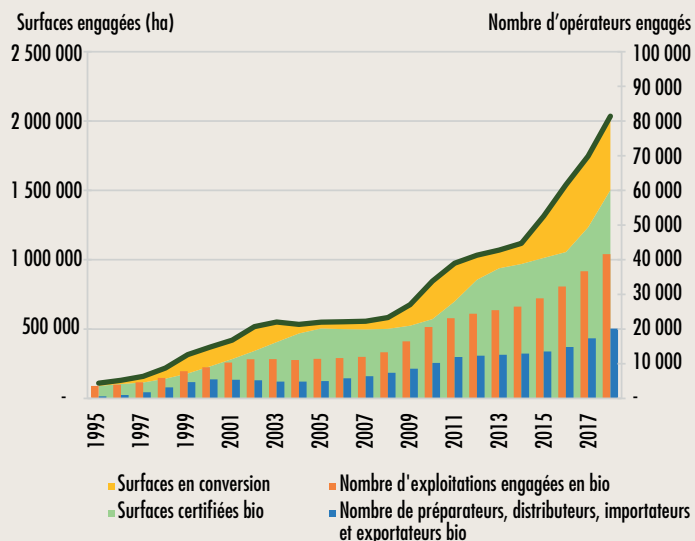
## Des produits mieux connus et de plus en plus disponibles

La relative défiance vis-à-vis du modèle conventionnel qui s'est développée ces dernières années, la modification des habitudes alimentaires, la notoriété croissante du label biologique auprès des consommateurs et l'augmentation de l'offre (élargissement des gammes) comme de celle du nombre de lieux de vente sont autant de facteurs favorisant le recrutement de consommateurs. En 2018, plus de 9 Français sur 10 ont ainsi déclaré avoir consommé des produits biologiques et près des 3/4 consomment bio au moins une fois par mois. Ils sont un peu plus de 10% à déclarer consommer au moins un produit bio chaque jour.

Si les réseaux spécialisés, pionniers du mouvement, restent bien représentés avec quasiment le tiers des ventes, une part importante du développement s'est faite via la grande distribution classique qui accapare plus de 46% des ventes de produits alimentaires biologiques. Plus récemment, la restauration hors domicile, commerciale comme collective, a également intégré cet élan pour la bio.

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio / AND International

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS ET DES SURFACES EN BIO



Source : Agence Bio / OC

## Des acteurs de plus en plus nombreux

En réponse à cette demande croissante pour des produits biologiques qui est évidemment perçue comme une réelle opportunité de développement, la production s'est adaptée, tant à l'amont qu'à l'aval. Ainsi, les conversions d'exploitations ont été nombreuses, de même que l'arrivée de nouveaux opérateurs en aval. On peut noter que les conversions se sont faites par à-coups depuis l'existence du cahier des charges : une première période à la fin des années 90 / début 2000, une seconde période à la fin des années 2000 / début 2010 puis un redémarrage marqué des conversions à partir de 2016.

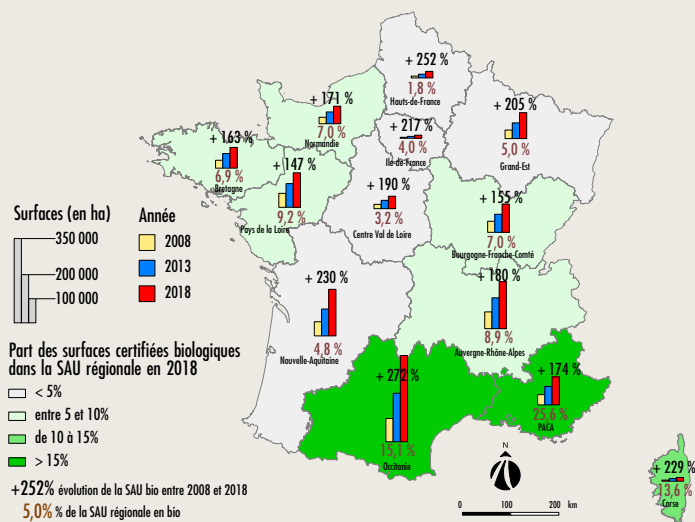
En 2018, toutes productions agricoles confondues, le nombre d'exploitations certifiées (sur au moins un de leurs ateliers) a dépassé la barre des 40 000 pour la première fois (x2 par rapport à 2010). Les surfaces effectivement certifiées ont quant à elles dépassé 1,5 million d'hectares (x2,6 /2010), auxquelles s'ajoutent plus de 500 000 hectares en conversion. La barre des 2 millions d'hectares (7,5% de la SAU nationale) devrait donc être passée courant 2020. En aval, le nombre d'opérateurs (transformateurs, distributeurs, importateurs-exportateurs) a lui dépassé les 20 000 entreprises.

## Une production biologique qui se concentre au Sud-Est et à l'Ouest

Les près de 2 millions d'hectares de surface agricole utile engagés en agriculture biologique ne sont pas répartis de façon homogène sur le territoire. Alors que 7,5% de la surface agricole utile nationale est conduite selon les règles de l'agriculture biologique, deux régions se démarquent nettement avec chacune plus de 15% de leur surface agricole utile cultivée en bio : PACA et Occitanie. À elles deux, elles regroupent 37% des surfaces agricoles bio françaises alors qu'elles ne comptent que pour 26% de la SAU nationale.

En revanche, la barre des 5% n'est pas franchie sur une diagonale allant de la Nouvelle-Aquitaine aux Hauts-de-France. Dans cette dernière région, malgré un développement plus prononcé ces dix dernières années, la part du bio reste très limitée : moins de 2% de surfaces bio françaises alors que la région regroupe 8% de la SAU nationale. Certaines productions présentent une part très élevée engagée en agriculture biologique : c'est par exemple le cas des fruits (23% des surfaces fruitières suivent le cahier des charges AB) ou des vignes (12% des surfaces), bien représentées dans les régions Occitanie et PACA. À l'inverse, les cultures de céréales et oléagineux cultivés selon les principes de l'AB ne dépassent pas 4% du total. Dans les grands bassins de production céréalière que sont les Hauts-de-France, le Grand-Est et le Centre-Val de Loire (39% de la SAU céréalière nationale), la part de céréales cultivées en bio est très faible avec respectivement 0,9%, 2,7% et 2,1% quand ce chiffre atteint 15% en PACA, région qui compte toutefois pour moins de 1% de la surface céréalière nationale.

## LES SURFACES AGRICOLES BIOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio

## Des ambitions de développement de la bio régulièrement renouvelées

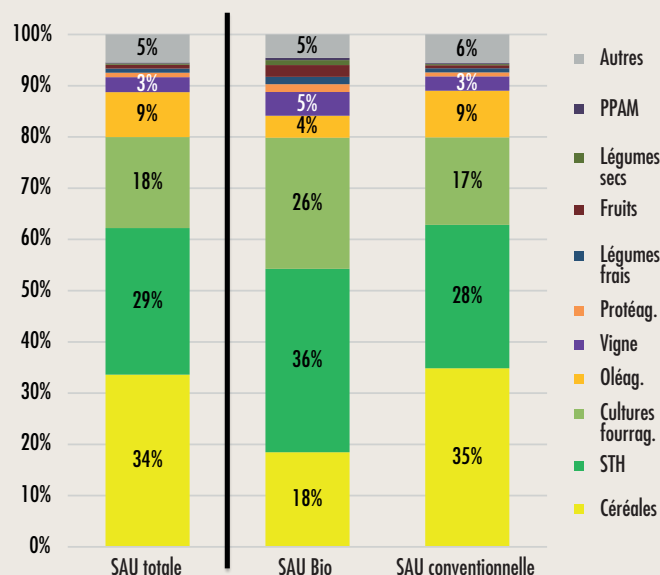
Réaffirmé comme une priorité en termes de développement agricole par les gouvernements qui se sont succédé ces dernières années, le développement de l'agriculture biologique a fait l'objet d'annonces répétées ces dernières années. L'objectif de 20% de produits biologiques dans les cantines à l'horizon 2012 proclamé lors du Grenelle de l'Environnement de 2008 fait ainsi figure d'annonce emblématique bien que demeurée vœu pieux.

En 2013, le programme « Ambition Bio 2017 » alors présenté par le ministre Le Foll visait, lui, à doubler les surfaces cultivées selon le mode de production biologique par rapport au niveau initial de 2012. Il visait aussi à œuvrer au développement de l'aval de la

filiale afin d'accompagner la filière depuis la production jusqu'à la mise en marché. Si les objectifs n'ont pas tout à fait été atteints, ce programme a trouvé une suite avec le nouveau Gouvernement sous le nom quasi-inchangé d'« Ambition Bio 2022 ». Parmi les objectifs phares de ce plan se trouve un passage à 15% de la SAU cultivée en bio, correspondant à un doublement par rapport au niveau de 2018. L'accompagnement à la structuration des filières via le rehaussement du fond Avenir Bio ou encore le renouvellement du vœu d'atteinte des 20% de bio en restauration collective publique en sont deux des outils.

# 1 UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

## RÉPARTITION DE LA SAU EN BIO ET EN CONVENTIONNEL (2018)



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio & SSP

## Une surreprésentation des surfaces fourragères et toujours en herbe en bio

L'occupation des surfaces agricoles conduites selon le cahier des charges biologique varie substantiellement par rapport à celle en conventionnel. Ainsi, les céréales, qui pèsent pour 35% de la SAU conventionnelle, ne pèsent que pour 18% au sein des surfaces biologiques et en conversion. À l'inverse, les cultures fourragères voient leur part grimper de 17 à 26% entre SAU totale et SAU biologique, de même que les STH qui passent de 28 à 36%.

Cette surreprésentation des cultures fourragères et surfaces toujours en herbe témoigne d'une bonne représentation des activités d'élevage dans les systèmes agrobiologiques. Les surfaces en herbe sont en effet peu consommatrices de produits phytosanitaires et s'adaptent assez aisément à la culture biologique. Par ailleurs, les systèmes de grandes cultures biologiques sans activité d'élevage recourent également à l'implantation de cultures fourragères (luzerne, sainfoin...) dans leurs rotations afin de tirer profit des avantages agronomiques offerts par celles-ci (allongement et complexification de la rotation, autonomie azotée, lutte contre les adventices...).

## ÉVOLUTION DES SURFACES ET CHEPTEL EN BIO ENTRE 2010 ET 2018 ET PART DU TOTAL NATIONAL

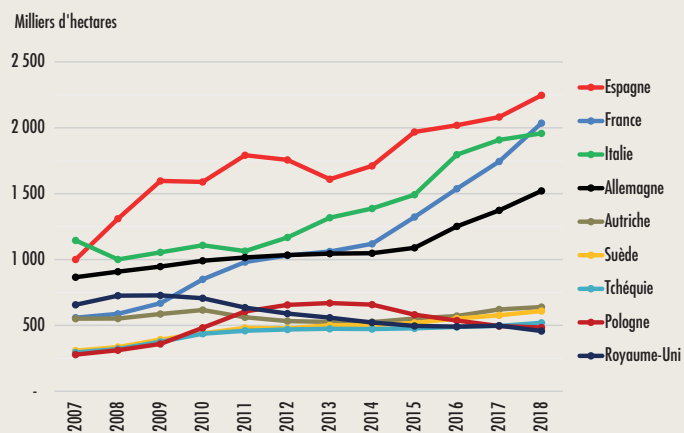
	Évolution du nombre d'exploitations biologiques 2018/2010	Évolution du cheptel 2018/2010	Poids du cheptel bio / total cheptel national 2018
Toutes productions (surfaces au lieu de cheptel)	2,02	2,63	7,5%
Vaches allaitantes	2,19	2,41	4,9%
Vaches laitières	2,20	2,66	6,2%
<b>Total vaches</b>	<b>2,19</b>	<b>2,53</b>	<b>5,5%</b>
Brebis allaitantes	1,79	1,93	6,8%
Brebis laitières	3,02	2,77	10,8%
<b>Total brebis</b>	<b>2,00</b>	<b>2,17</b>	<b>7,9%</b>
<b>Chèvres</b>	<b>2,03</b>	<b>2,59</b>	<b>9,1%</b>
<b>Truies</b>	<b>2,00</b>	<b>2,07</b>	<b>1,3%</b>
<b>Poulets de chair</b>	<b>1,64</b>	<b>1,83</b>	<b>1,6%</b>
<b>Poules pondeuses</b>	<b>2,20</b>	<b>2,87</b>	<b>13,3%</b>

Source : d'après Agence Bio, exploitations bio et en conversion

## Les productions animales biologiques ne sont pas en reste

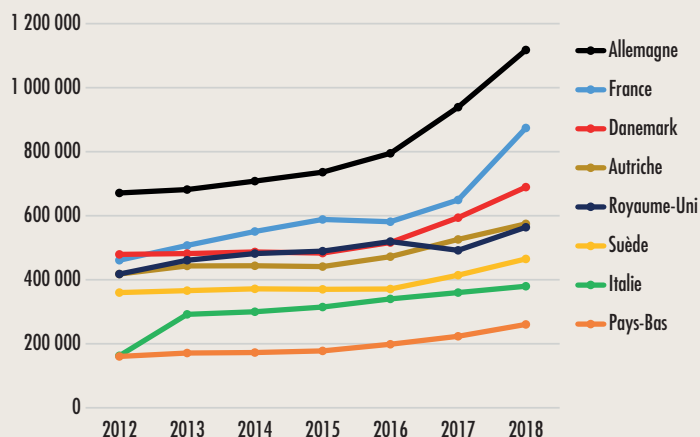
La place importante occupée par les surfaces toujours en herbe et cultures fourragères biologiques (61% des surfaces biologiques nationales contre seulement 45% en conventionnel), fait des productions herbivores le cœur de la dynamique des productions animales biologiques. Ainsi, entre 2010 et 2018, alors que le nombre d'exploitations biologique toutes productions confondues a été multiplié par un peu plus de 2, ce chiffre atteignait 2,2 pour les exploitations en production bovin lait et jusqu'à 3 en ovin lait. La hausse du cheptel demeure souvent plus limitée que celle des surfaces compte tenu de la relative désintensification qui accompagne généralement les conversions et aussi par la surreprésentation des structures de petites dimensions engagées dans des productions fermières et pratiquant la vente directe. Dans une synthèse publiée en juillet 2019\* intitulée « Les structures de production laitières en France : livreurs et vendeurs directs », FranceAgriMer évoque ainsi une surreprésentation des élevages bio parmi les exploitations pratiquant la transformation fermière. Près de 12% des exploitations laitières pratiquant la vente directe seraient bio, une proportion qui ne varierait pas entre les vendeurs directs purs et les mixtes (livrant une partie du lait produit). La part d'élevages bio pratiquant la vente directe est donc près de deux fois supérieure à celle observée parmi les livreurs.

## ÉVOLUTION DES SURFACES EN BIO ET CONVERSION DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE L'UE-28



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat et sources nationales

## ÉVOLUTION DES COLLECTES LAITIÈRES BIOLOGIQUES DES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS EUROPÉENS DEPUIS 2012



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat et sources nationales

## Une dynamique française plus forte qu'ailleurs en UE

L'engouement pour l'agriculture biologique se trouve quasiment généralisé au sein de l'UE-28 où la surface agricole utile cultivée selon les principes de l'agriculture biologique (bio et en conversion) a dépassé les 13 millions d'hectares en 2018. Elles étaient près de 330 000 exploitations ainsi engagées, soit plus de 100 000 de plus qu'elles n'étaient en 2010.

La France apparaît comme particulièrement dynamique ces dernières années : alors qu'elle se situait au 4<sup>ème</sup> rang européen en termes de superficies certifiées bio à la fin des années 2000, derrière l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, elle a ravi le 3<sup>ème</sup> rang à l'Allemagne dès 2012 et s'est nettement rapprochée de l'Italie et de l'Espagne. En 2018, elle a même dépassé l'Italie.

Du point de vue du nombre de fermes engagées dans la démarche, avec plus de 41 600 fermes en 2018, la France se classe derrière l'Italie et ses presque 70 000 fermes, mais elle dépasse l'Espagne pour la première fois. Dix ans plus tôt, la France n'occupait que le 7<sup>ème</sup> rang, devancée par l'Italie, l'Espagne, mais aussi l'Allemagne, la Grèce, l'Autriche et même la Pologne qui, après avoir un temps occupé le 3<sup>ème</sup> rang avec plus de 27 000 fermes (en 2013, la France ne comptait alors que 25 500 fermes bio) peine aujourd'hui à dépasser le seuil des 20 000 fermes.

En surfaces relatives cultivées en agriculture biologique, la France reste toutefois loin de certains autres pays : avec environ 7,1% de sa SAU cultivée en AB en 2018 (surfaces en conversion comprises), elle se situe tout juste à la moyenne européenne et n'occupe que le 13<sup>ème</sup> rang, bien loin du podium occupé par l'Autriche (24,3%), l'Estonie (20,7%) et la Suède (20,3%).

## La France et l'Allemagne se démarquent comme les deux principaux pays producteurs de lait bio

Les nombreuses conversions observées en élevage bovin lait ces dernières années, et notamment à la suite de la plongée des prix du lait conventionnel courant 2015, se sont fait sentir à partir de 2017. L'Allemagne et la France, les deux principaux pays laitiers de l'UE-28 (35% de la production laitière totale de l'UE) ont connu une dynamique particulièrement prononcée. Ainsi, si la France occupait déjà le second rang européen derrière l'Allemagne depuis 2013, des pays comme le Danemark ou l'Autriche la talonnaient de près. C'est nettement moins le cas depuis 2018 avec une production livrée française proche de 874 000 tonnes, soit 184 000 de plus qu'au Danemark et 300 000 de plus qu'en Autriche.

## La bio et le lait bio à travers le monde

À l'image de la forte croissance connue sur le Vieux Continent, l'agriculture biologique connaît un développement sans précédent au niveau mondial. Selon l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique (FiBL), quelque 70 millions d'hectares étaient ainsi cultivés selon les principes de l'AB fin 2017, soit 1,5% de la surface agricole mondiale, en croissance de +20% par rapport à l'année 2016. L'Australie représente à elle seule près de la moitié de ces 70 millions d'hectares, devançant de très loin l'Union Européenne (13,6 Mha), l'Argentine (3,4 Mha) et la Chine (3 Mha). En termes de marché associé, avec un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros,

les États-Unis pèsent pour la moitié du marché mondial de produits biologiques mais sont devancés par habitant par la Suisse et certains pays d'Europe du Nord (288 €/habitant en Suisse contre 122 aux États-Unis, un niveau équivalent aux niveaux allemands et français).

Selon les cabinets d'audit KPMG, la production laitière biologique mondiale dépassait quant à elle les 8 milliards de litres en 2017 (1% du lait total). Elle se répartit principalement entre l'Union Européenne (55%), les États-Unis (26%) et la Chine (11%).

2

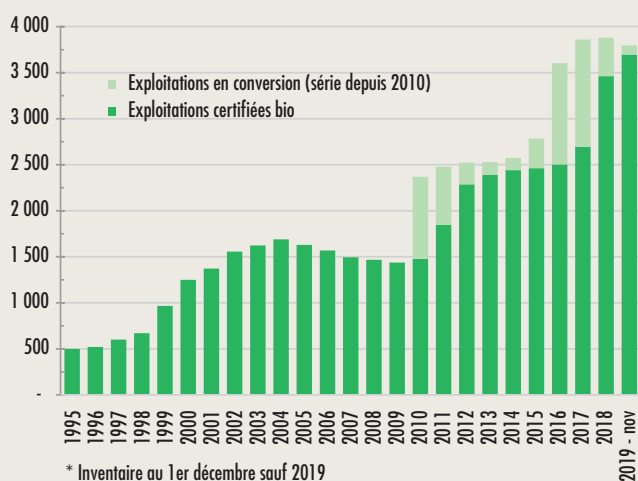
# LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE : une filière en pleine mutation

La production laitière est l'une des productions agricoles qui a connu la plus forte dynamique de conversion à l'agriculture biologique ces dernières années. La forte demande des consommateurs (et de distributeurs) pour les produits laitiers biologiques constitue l'une des raisons à cette dynamique. Pour autant, la vague de conversions connue par la filière n'est pas seulement le fait d'un marché tirant et résulte largement des fortes secousses connues par la filière conventionnelle ces dernières années, et notamment des crises laitières de 2009 et 2016.



## CHEPTEL ET COLLECTE

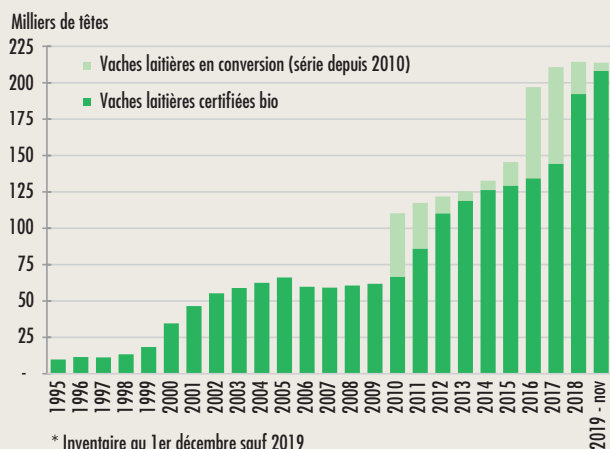
### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉTENTEURS DE VACHES LAITIÈRES (≥10 VL)



\* Inventaire au 1er décembre sauf 2019

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio

### ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES (CHEPTEL ≥ 10 VL)



\* Inventaire au 1er décembre sauf 2019

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio

## Une évolution par à-coups

### La filière vit sa 3<sup>ème</sup> vague de conversions massives

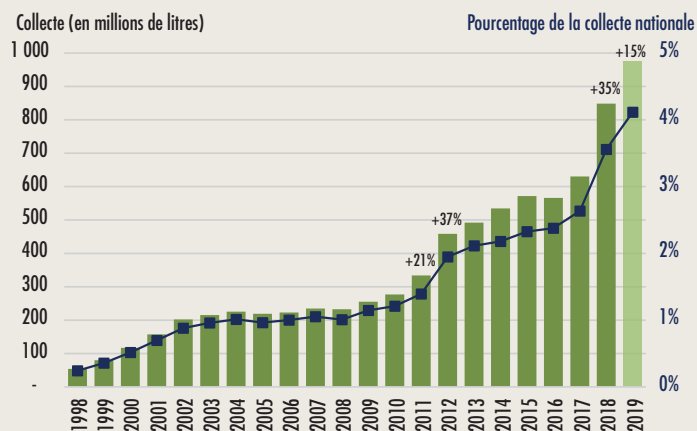
En 2018, la production de lait de vache regroupait 4 157 élevages certifiés ou en conversion à la bio selon l'Agence Bio, soit tout juste 10% de l'ensemble des exploitations agricoles biologiques. À l'image de la production biologique dans son ensemble, cette production connaît une évolution par à-coups : des périodes de forte croissance alternent avec des phases de relative stabilité. Les courbes d'évolution du nombre d'exploitations laitières (comme celles du cheptel ou de la collecte) mettent en lumière trois phases de croissance affirmées de la production laitière biologique.

- **L'émergence de la filière (fin des années 90 / début des années 2000)** : alors que la production de lait de vache biologique est encore relativement confidentielle au milieu des années 1990, ne reposant que sur une dizaine de milliers de vaches laitières certifiées<sup>1</sup>, la création des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 impulse une dynamique de conversion qui va perdurer jusqu'à la suppression des dits CTE fin 2002. Au travers de ces contrats entre agriculteurs et pouvoirs publics qui visent à adapter la production aux nouvelles attentes sociétales, le nombre d'exploitations laitières biologiques augmente fortement et la collecte croît en conséquence. Le cheptel de vaches certifiées dépasse ainsi les 55 000 têtes en 2002 sur quelque 1 550 fermes. Si quelques conversions se poursuivent et arrivent à terme dans les deux années suivantes, la courbe d'évolution s'inverse à partir de 2004/2005 avec une légère réduction du cheptel mais surtout du nombre d'exploitations certifiées qui repasse sous les 1 500 en 2007 après avoir quasiment atteint les 1 700 en 2004. Cessations d'activité et dé-conversions de certaines exploitations dépassent alors le nombre d'arrivées ! En parallèle, la collecte annuelle stagne entre 220 à 230 millions de litres.

<sup>1</sup> Ce chiffre issu de l'Agence Bio comporte les vaches laitières présentes sur les exploitations livrant le lait mais aussi celles transformant le lait à la ferme. Le total de ces deux profils réunis est alors estimé à 800.



## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE ANNUELLE DE LAIT BIOLOGIQUE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Enquête Annuelle laitière

## ILLUSTRATION DE L'ÉVOLUTION PAR À-COUPS DE LA FILIÈRE



Source : Z'lex

• **Le « rebond » (fin des années 2000 / début 2010) :** en 2009, la collecte renoue avec une franche croissance (+10%/2008) et dépasse les 250 millions de litres pour la première fois. En 2010, ce rebond se poursuit et c'est au nombre d'exploitations certifiées de réaugmenter pour la première fois depuis 2004, approchant de nouveau les 1500. Cette dynamique de conversion va se retrouver du point de vue de la collecte en 2011 et avec des croissances annuelles de la collecte de +21% puis +37%, soit une hausse de plus de 200 millions de litres entre 2009 et 2012 (+80%)! Cette forte percée de la production laitière biologique s'explique par la crise traversée par la filière laitière conventionnelle courant 2009. Alors que le prix du lait conventionnel s'était effondré tout au long de l'année, celui du lait biologique avait relativement bien résisté. Ce découplage du prix du lait biologique avec celui du lait conventionnel a été à l'origine de conversions nombreuses, le mode de production biologique apparaissant alors comme planche de salut pour certains producteurs.

La croissance se fait moindre à partir de 2013, mais la collecte y tutoie les 500 millions de litres. Elle continue sa progression de l'ordre de 30 à 40 millions de litres d'une année sur l'autre jusqu'en 2015 avant de marquer le pas en 2016 (-1%/2015) pour la première fois depuis 2008.

• **L'envol de la filière en 2017 :** le recul de la collecte de lait biologique constaté en 2016 n'aura été que passager. Conséquence d'une dégradation du marché du lait conventionnel à partir de la mi-2015 tandis que le marché biologique peinait à satisfaire une demande orientée à la hausse, des conversions massives d'exploitations laitières conventionnelles vers l'agriculture biologique s'opèrent courant 2016. Les aides à la conversion de la programmation PAC 2014-2020 se révèlent également assez incitatives. Arrivées à échéance à partir de fin 2017 et tout au long de l'année 2018, ces conversions conduisent à une hausse sans précédent de la collecte laitière sur la période : +70 millions de litres (+11%) en 2017 /2016, puis +210 millions de litres (+33%) en 2018/2017, une vitesse de progression jamais atteinte par le passé et qui témoigne d'un changement de dimension de la filière qui pèse alors près de 850 millions de litres !

Le nombre de vaches laitières certifiées dépasse les 145 000 têtes fin 2018, auxquelles s'ajoutent plus de 75 000 têtes en conversion. À l'horizon 2020, le cheptel bovin lait devrait ainsi être le double de ce qu'il était en 2014, détenu par quelque 4 000 fermes.

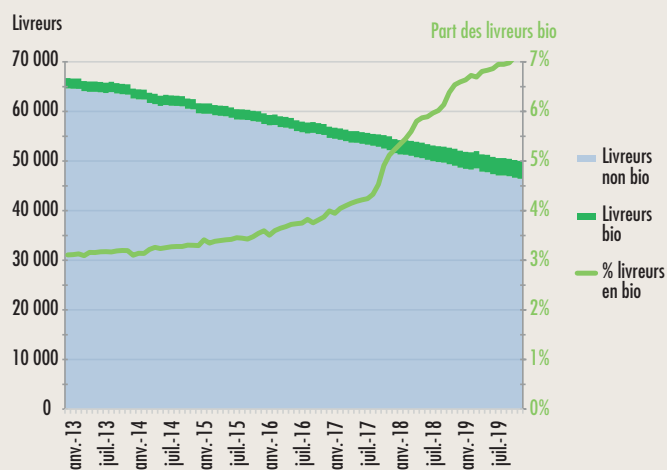
### L'insoluble équation laitière biologique ?

L'évolution par à-coups, caractéristique des filières biologiques et particulièrement observable en ce qui concerne la production laitière, constitue l'une des grandes difficultés en termes de développement de la filière. Face à des tendances de consommation qui peuvent brusquement s'accélérer sur des

périodes de quelques mois seulement, l'offre peine parfois à s'ajuster à la demande. Si l'enjeu est fort en termes de préservation de la valeur, il reste très compliqué de synchroniser un amont qui a une inertie certaine avec un aval qui raisonne lui sur des pas de temps courts !

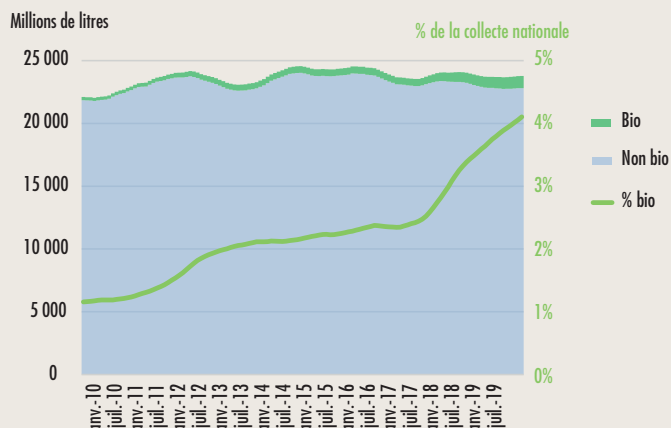
## LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE : une filière en pleine mutation

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LIVREURS DE LAIT SELON LE SYSTÈME DE PRODUCTION BIO OU CONVENTIONNEL



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DE LAIT EN CUMUL ANNUEL MOBILE ET PART DU LAIT BIOLOGIQUE DANS LE TOTAL



Source: GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

### Plus d'une ferme laitière sur quinze est bio en 2018

La production laitière biologique semble évoluer à contre-courant d'une ferme France laitière en forte restructuration depuis de nombreuses années déjà. Ainsi, alors que les effectifs totaux de livreurs de lait (conventionnel et SIQO) ont chuté de près de 29 000 fermes entre 2008 et 2018, passant de 82 500 à moins de 54 000 sur la période, les livreurs de lait bio ont vu leurs effectifs gonfler avec l'intégration de plus de 2 000 fermes sur la même période, atteignant quasiment 3 300 fermes en 2018 (SSP).

Sur la période couverte par les enquêtes mensuelles laitières de FranceAgriMer, soit depuis janvier 2013 (voir encadré), le nombre de **livreurs** de lait de vache est passé d'un peu moins de 67 000 fermes à 51 000 en juin 2019. Les livreurs de lait de vache bio sont eux passés de 2 075 à 3 500 sur la même période, doublant leur poids relatif dans le nombre total de livreurs, aujourd'hui proche de 7% (soit une ferme sur quinze) quand il dépassait tout juste les 3% en 2013.

### Vers le milliard de litres en 2020

Les livraisons de lait biologique, qui étaient passées de 1% du total national fin 2010 à 2% fin 2012, ont connu une nouvelle envolée à partir de mi-2017. Elles ont ainsi dépassé les 4% en 2019, année où la collecte a flirté avec le milliard de litres (975 Ml). Ce seuil symbolique du milliard de litres sur 12 mois (en cumulo-annuel mobile) devrait ainsi être dépassé début 2020.

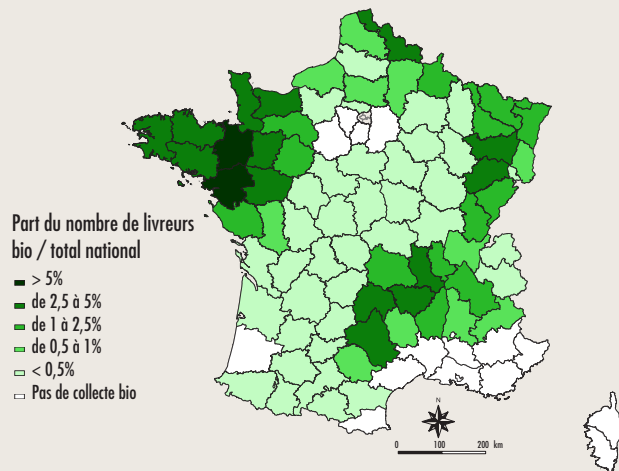
Après avoir stagné entre 200 et 250 millions de litres tout au long de la décennie 2000, la décennie 2010 aura donc été celle du changement d'échelle pour la production laitière biologique. Non-continu, ce changement d'échelle se sera opéré à travers deux vagues de conversion massives. Ainsi, rien qu'en 2018, la collecte a progressé de plus de 200 millions de litres par rapport à 2017, soit une croissance supérieure à +30% !

### La filière s'est fortement structurée à partir de 2013

À la suite de la vague de conversion connue au début de la décennie lors de laquelle le nombre de fermes laitières certifiées s'est considérablement accru, des acteurs de la filière ont souhaité œuvrer à sa structuration. Plusieurs organisations de producteurs de lait bio, en lien avec la FNAB, ont créé l'association « Lait Bio de France » en avril 2013 avec l'ambition de fédérer largement le maillon production de la filière, partager les informations économiques et faire prendre en compte les spécificités de la bio dans la gestion des volumes (les quotas existaient encore à l'époque).

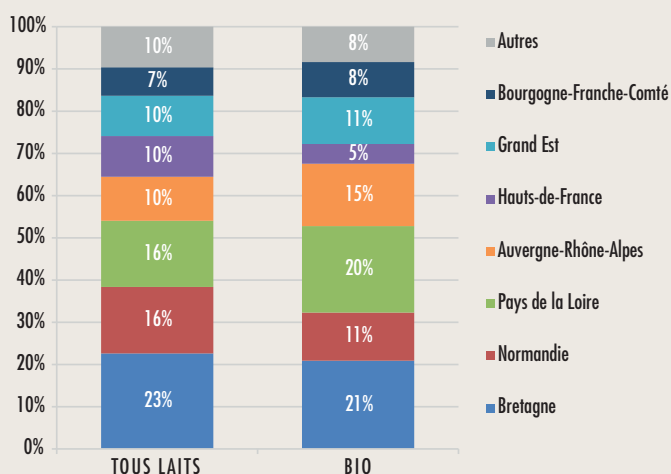
Cette même année a vu un renforcement de la prise en compte du lait biologique dans les nouvelles enquêtes mensuelles laitières de FranceAgriMer, permettant un suivi renforcé de la collecte laitière biologique : volumes, nombre de livreurs, prix de base, prix réel et composition du lait font ainsi partie des données disponibles sur un pas de temps mensuel et à l'échelle des régions. Ces enquêtes viennent ainsi en renfort des enquêtes annuelles laitières du Service Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

### RÉPARTITION DES PRODUCTEURS DE LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE PAR DÉPARTEMENT EN 2018



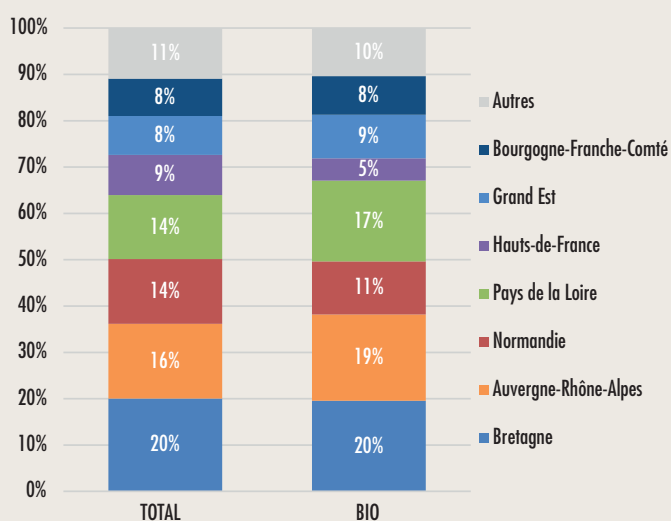
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après FranceAgriMer & SSP  
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

### POIDS DES RÉGIONS FRANÇAISES DANS LA COLLECTE NATIONALE DE LAIT DE VACHE EN 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après FranceAgriMer

### RÉPARTITION RÉGIONALE DES LIVREURS DE LAIT DE VACHE EN 2018

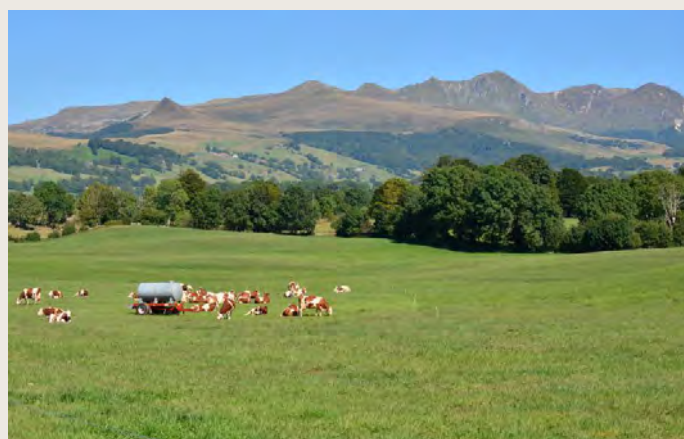


Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après FranceAgriMer

### Une géographie de la production qui diffère légèrement de celle en conventionnel

À l'image de la production laitière dans son ensemble, la production laitière biologique française suit le « croissant laitier » des régions Pays de la Loire et Bretagne jusqu'au sud du Massif Central (Aveyron) en passant par la Normandie, le Nord, les départements les plus à l'est des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les livreurs bio se font en revanche relativement plus rares en Savoie et Haute-Savoie. La répartition régionale de la production de lait de vache bio n'est pas tout à fait la même que dans la filière laitière dans son ensemble. En effet, si en 2018 la Bretagne occupe le 1<sup>er</sup> rang dans la filière laitière biologique (176 MI) comme dans son ensemble (bio et conventionnel), la Normandie recule, elle, de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> place (96 MI), devancée par les Pays de la Loire (172 MI) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (125 MI - région qui voit sa part dans la collecte passer de 10% sur le total à 15% sur le lait biologique !) et talonnée par la région Grand Est (93 MI). La région Hauts-de-France recule également fortement dans le classement des régions productrices en bio : elle ne pèse ainsi que pour 5% de la collecte biologique nationale, soit le 8<sup>ème</sup> rang, devancée par la région Occitanie qui voit son poids passer de 3% de la collecte totale à près de 5% en bio.

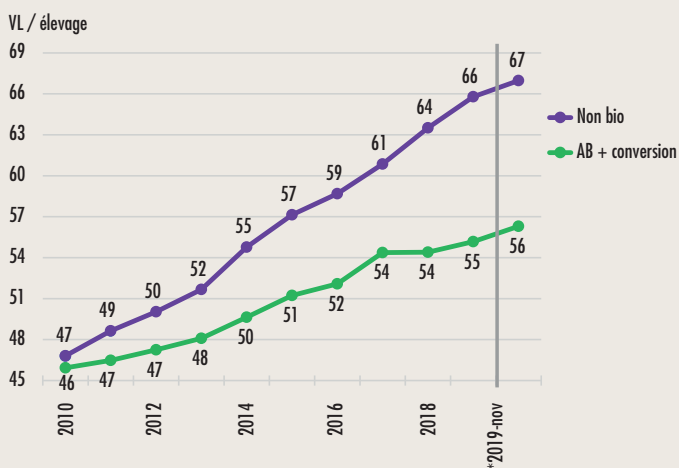
Du point de vue de la répartition des fermes, le classement se trouve également modifié entre livreurs totaux (bio et conventionnel) et livreurs bio. La région Bretagne occupe là encore le 1<sup>er</sup> rang dans les deux cas avec un peu plus de 20% des effectifs nationaux à chaque fois. Elle comptait ainsi 671 des 3431 exploitations bio recensées dans l'enquête mensuelle laitière en décembre 2018. Elle devance la région Auvergne-Rhône-Alpes (639 exploitations bio) qui occupe le 2<sup>ème</sup> rang en bio comme en conventionnel. Avec 598 exploitations bio, la région Pays de la Loire ravit la 3<sup>ème</sup> place occupée par la Normandie sur l'ensemble des livreurs nationaux, cette dernière comptant à peine 400 exploitations bio fin 2018. Plus bas dans le classement, les Hauts-de-France (165 livreurs bio) se voient devancés par les régions Grand Est (322 livreurs bio), Bourgogne-Franche-Comté (286 livreurs bio) et aussi Occitanie (201 livreurs).



Avec près de 8% de livreurs et 5% du lait livré bio fin 2018, la région Auvergne-Rhône-Alpes est désormais l'une des principales productrices de lait biologique.

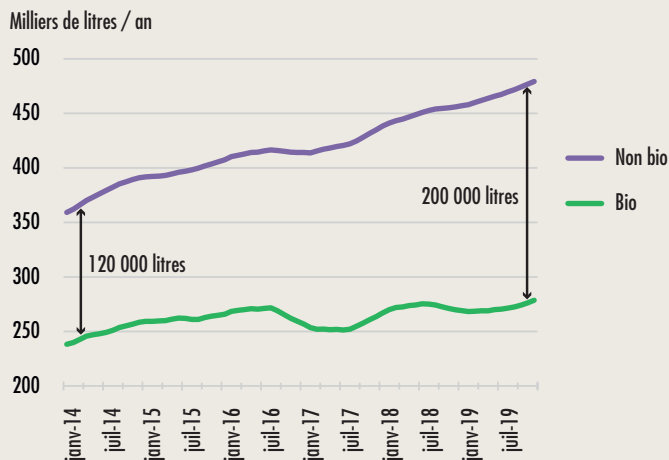
## LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE : une filière en pleine mutation

### ÉVOLUTION DU CHEPTEL MOYEN DES ÉLEVAGES LAITIERS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER (> 10 VL)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après BDNI et Agence Bio

### ÉVOLUTION DES LIVRAISONS SELON LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer



Systèmes herbagers et autonomes caractérisent les fermes laitières biologiques. Il en résulte une moindre productivité de ces fermes au cheptel plus restreint que leurs homologues conventionnelles.

### Des fermes plus petites que les conventionnelles

La taille moyenne des cheptels des élevages bio (56 vaches fin 2019) est plus faible que celle des élevages non bio (67 têtes). Cet écart s'est accru tout au long de la décennie 2010 malgré des conversions à l'agriculture biologique de fermes plus grandes que par le passé. Les fermes laitières ont en effet gagné près de 20 vaches au cours de la décennie alors que cette hausse n'a été que de 10 vaches dans les fermes en production biologique.

Alors que les exploitations détenant plus de 70 vaches comptent pour 37% du total des exploitations au plan national et détiennent 60% du cheptel, ces proportions ne seraient respectivement que de 25% et 46% parmi les élevages laitiers biologiques de plus de 10 vaches.

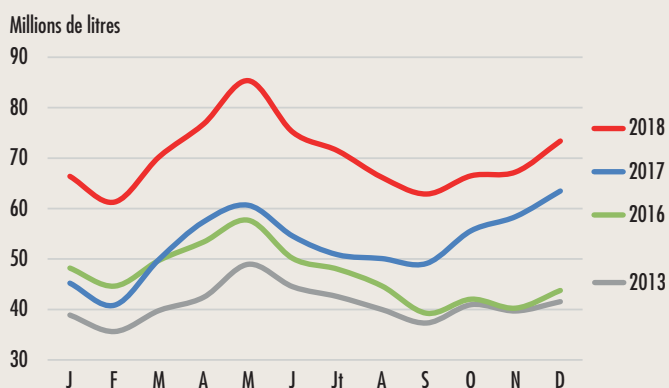
### Une croissance moins rapide de la production laitière des élevages « bio »

Ces dernières années, la production laitière des élevages bio a progressé moins vite que celle des élevages non bio. Les données relatives aux volumes livrés par ferme<sup>2</sup>, issues des enquêtes mensuelles laitières, montrent ainsi un accroissement de l'écart entre fermes laitières biologiques et conventionnelles. Alors que les fermes laitières dans leur ensemble ont connu une forte tendance à l'agrandissement sur les 5 dernières années, gagnant en moyenne près de 100 000 litres entre 2013 et 2018 pour atteindre des livraisons moyennes proches de 450 000 litres/an, les fermes bio ont bien moins augmenté leurs livraisons moyennes sur la période. L'année 2019 a certes constitué une année record avec près de 275 000 litres livrés en moyenne, mais l'écart avec les fermes conventionnelles n'a jamais été aussi grand, ces dernières ayant livré en moyenne 200 000 litres de plus sur l'année.

L'accroissement de l'écart de production entre les fermes laitières biologiques et les fermes non bio s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, le cheptel moyen sur les fermes biologiques a évolué moins vite que sur les fermes non bio au cours de la décennie. D'autre part, la productivité par animal y est moindre (elle s'établirait aux environs de 5 000 l/VL en bio contre 7 300 l/VL en moyenne nationale) du fait de systèmes alimentaires plus autonomes, davantage herbagers et ayant généralement un recours moindre aux aliments concentrés.

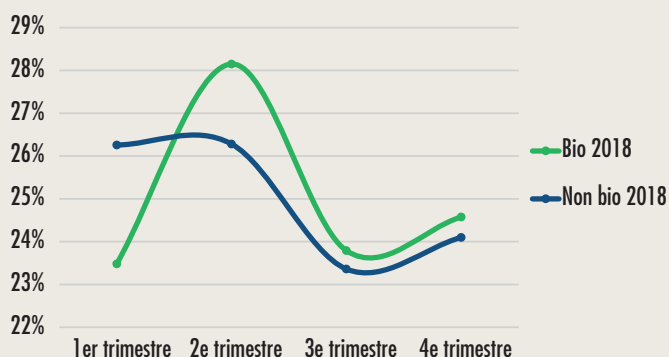
<sup>2</sup> Le volume moyen livré par ferme correspond ici à la somme des livraisons moyennes mensuelles des exploitations bio ou conventionnelles sur l'ensemble d'une année, afin que les fermes converties en cours d'année n'abaissent pas « artificiellement » cette moyenne.

## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE MENSUELLE DE LAIT BIOLOGIQUE



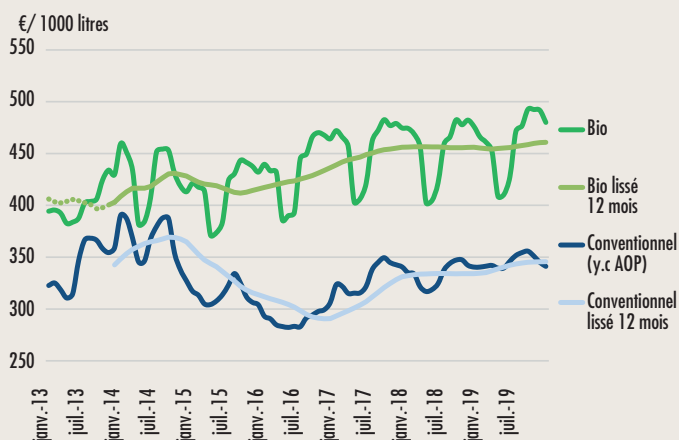
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

## RÉPARTITION DE LA COLLECTE NATIONALE DE LAIT DE VACHE PAR TRIMESTRE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

## ÉVOLUTION MENSUELLE DU PRIX DE BASE DU LAIT EN FRANCE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

## Une saisonnalité de la collecte davantage marquée en bio...

Sur les 843 millions de litres collectés sur l'ensemble de l'année d'après FranceAgriMer, plus de 237 millions de litres, soit un peu plus de 28% de la collecte annuelle, l'ont été sur les mois d'avril, mai et juin. Cette forte saisonnalité printanière en comparaison du non bio s'observe sur la plupart des dernières années à l'exception de 2017, année atypique du fait de l'afflux massif de producteurs nouvellement convertis sur le dernier trimestre de l'année. En 2018, la situation s'est reproduite mais avec une amplitude moins marquée, laissant ainsi la part belle aux mois printaniers. La part de la collecte aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres est comprise entre 23 et 24% et celle du 4<sup>ème</sup> trimestre de 25%. La production laitière conventionnelle apparaît moins « saisonnalisée » avec un second trimestre ne pesant que pour 26% de la collecte annuelle, équivalent au 1<sup>er</sup> trimestre, un 3<sup>ème</sup> trimestre à 23% et un dernier trimestre compris entre 24 et 25%. Les systèmes fourragers largement herbagers dans les exploitations laitières biologiques et le moindre recours aux aliments concentrés expliquent la plus forte saisonnalité de la production laitière biologique.

## ... qui se retrouve dans les prix du lait

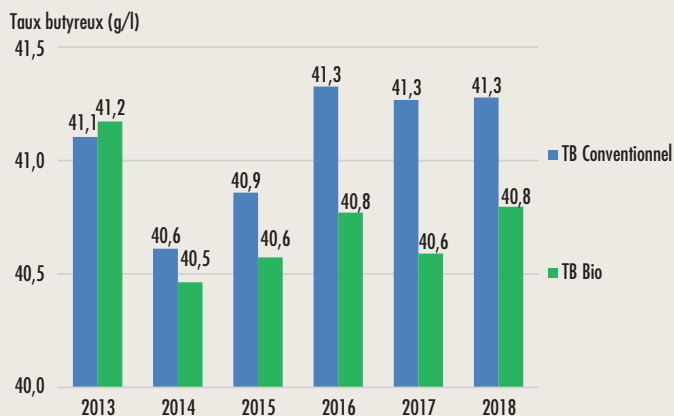
La forte saisonnalité de la collecte laitière biologique se répercute sur les prix payés aux producteurs. Le prix de base du lait biologique varie en effet assez fortement au cours de l'année, avec une amplitude de 70 à 80 € entre les prix élevés de fin d'été/début d'automne et ceux, plus bas, du printemps. Le maximum est généralement atteint en septembre ou octobre mais le prix se maintient sur un plateau élevé jusqu'à mars. Seules les années 2013 et 2014 ont présenté un profil plus atypique, même si le prix minimal y a toujours été observé sur avril. Si la variation intra-annuelle du prix du lait biologique est plus marquée que celle du lait conventionnel, le prix du lait bio varie peu d'une année sur l'autre. Il ne semble ainsi pas avoir été impacté par la crise de la filière conventionnelle de 2016, année où il poursuivait sa hausse tandis que le prix conventionnel plongeait sous les 300 €/1 000 litres.

### La saisonnalité : l'autre équation complexe de la filière biologique

Si l'adaptation de l'offre à la demande est une équation qui demeure compliquée à résoudre pour les opérateurs de la bio (cf. encadré page 7), la saisonnalité intra-annuelle constitue une équation tout aussi complexe à résoudre. Comme les systèmes agrobiologiques s'appuient largement sur l'herbe pâturée et un moindre recours aux achats de concentrés, caractéristiques ouvertement revendiquées par les producteurs et appréciées des consommateurs les plus avertis, la saisonnalité qui en découle se révèle plus problématique pour l'aval de la filière. En effet, l'approvisionnement du maillon distribution doit se faire tout au long de l'année. Malgré des grilles de prix visant à favoriser une certaine désaisonnalisation de la production pour limiter le pic de production printanier, nombre de producteurs préfèrent maintenir un système plus en accord avec les principes de la bio et qui reste souvent avantageux économiquement du fait du faible coût alimentaire associé.

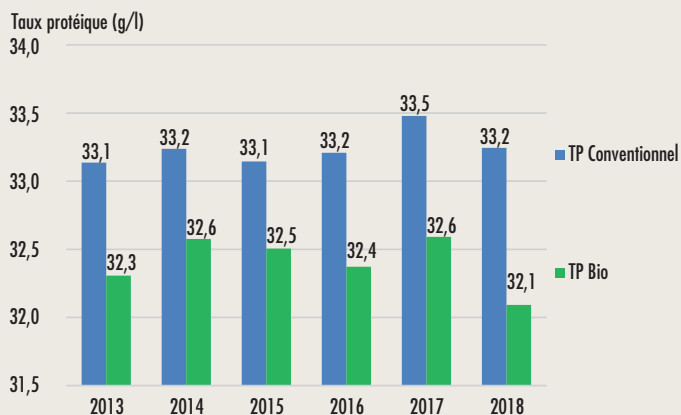
## LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE : une filière en pleine mutation

### COMPARAISON DES TAUX BUTYREUX DES LAITS DE VACHE BIOLOGIQUE ET NON BIO



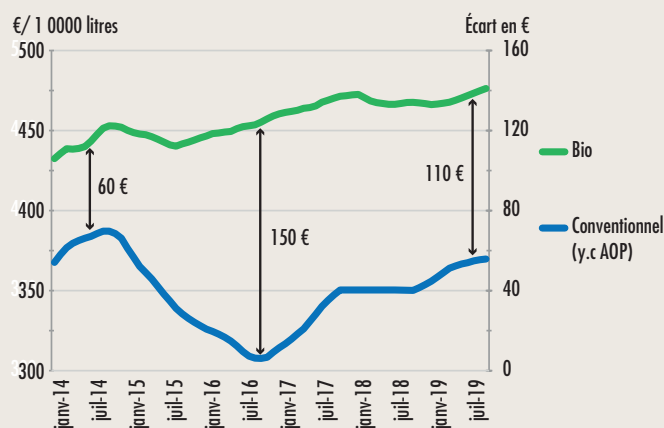
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

### COMPARAISON DES TAUX PROTÉIQUES DES LAITS DE VACHE BIOLOGIQUE ET NON BIO



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

### ÉVOLUTION DES PRIX RÉELS DES LAITS DE VACHE BIO ET CONVENTIONNEL



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

### Des teneurs en matière utile plus faibles en bio

En 2018, le taux butyrique moyen du lait bio s'est établi à 40,8 g/l contre 41,3 g/l pour le lait conventionnel. Exception faite de 2013, le taux en bio a systématiquement été inférieur à celui du lait conventionnel (de l'ordre de 0,5 g/l en deçà). Les écarts sont faibles (< 0,25 g/l) de mai à septembre, où les taux sont au plus bas en bio comme en non bio et oscillent autour de 39,5 à 40 g/l. Ils sont en revanche élevés sur le 1<sup>er</sup> trimestre où ils approchent les 42 g/l en conventionnel quand ceux en bio restent proches de 41 g/l.

Les mêmes constats sont effectués quant aux taux protéiques avec des écarts importants en période hivernale, où le taux en bio peine à dépasser les 32 g/l alors qu'il se situe aux environs de 33,3 à 33,4 g/l en conventionnel. Au printemps, les taux remontent en bio et approchent les 33 voire 33,5 g/l, talonnant alors de peu les taux observés en conventionnel (écart < 0,5 g/l).

Depuis 2013, sur juillet et août, le taux protéique en bio a presque systématiquement été inférieur au taux standard de 32 g/l. En juillet 2018, il est même tombé en dessous de 31 g/l, année où les taux ont été anormalement bas et ont soulevé des interrogations chez certains opérateurs.

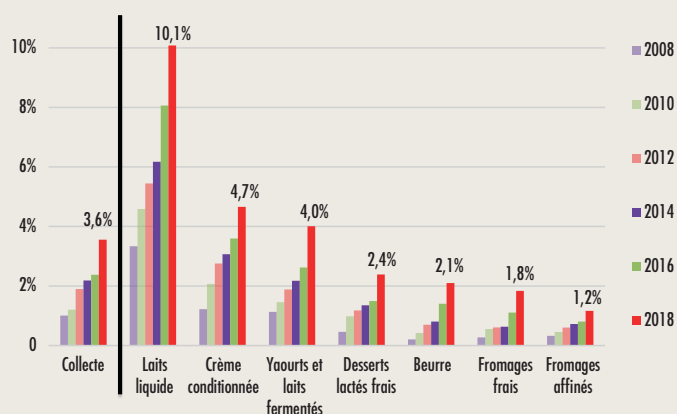
### Un écart de prix avec le non bio supérieur à 100 € depuis fin 2015

En 2019, le prix moyen du lait biologique payé aux livreurs toutes primes et qualités confondues aurait atteint 476 €/1 000 litres en moyenne, une progression de près de 8 € par rapport à l'année 2018. Pourtant, après un léger recul du prix tout au long de 2018, le printemps 2019 laissait craindre un encombrement du marché du lait bio susceptible d'occasionner une chute des prix. Il n'en a au final rien été.

Depuis qu'il a passé les 440 €/1 000 litres début 2014, le prix moyen sur 12 mois n'est plus redescendu sous ce niveau. À l'inverse du lait conventionnel passé par des hauts et des bas entre 2014 et 2016, il s'est presque systématiquement apprécié depuis 2013. L'année 2015 avait certes fait exception avec une légère érosion à 444 €/1 000 litres (-8 €/2014), mais l'écart avec le prix réel conventionnel s'était lui nettement accru de +66 € en 2013 à +114 € en 2014. En 2016, l'écart de prix a même dépassé les 150 € sur l'année, à 460 €/1 000 litres en bio contre 309 €/1 000 litres en conventionnel (AOP incluses), motivant la conversion à la bio chez un certain nombre de producteurs. Si l'écart s'est réduit depuis à la faveur d'une forte remontée du prix du lait conventionnel, il est encore demeuré supérieur à 100 € en 2019.

## FABRICATIONS

### PART DES PRODUITS AU LAIT DE VACHE BIO PARI MI LES FABRICATIONS DE PRODUITS LAITIERS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Enquête Annuelle Laitière - SSP

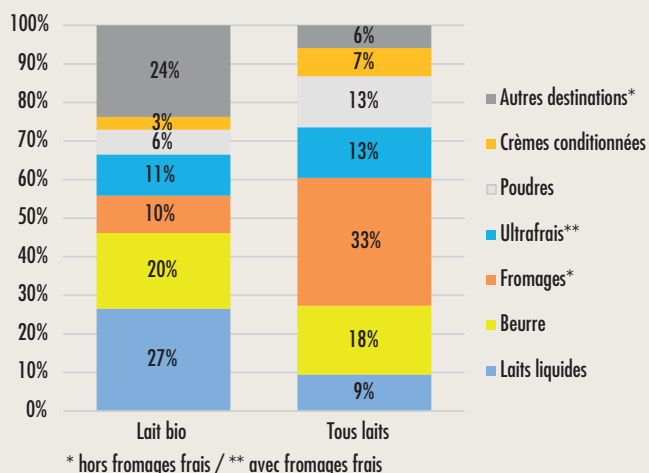
### Surreprésentation du bio dans les fabrications de lait liquides

Les laits liquides conditionnés constituent de longue date le principal débouché du lait biologique. Ce dernier se trouve ainsi surreprésenté parmi les fabrications totales de laits conditionnés. Il pèse en effet pour plus de 10% des fabrications déclarées en 2018 alors qu'il ne pèse que pour 3,6% de la collecte laitière nationale. Il pesait déjà pour plus de 3% des fabrications nationales en 2008 quand il ne pesait que pour 1% du lait collecté. Au fur et à mesure de sa montée en puissance, le poids occupé par le lait biologique dans les différentes fabrications recensées dans l'enquête annuelle laitière a également été progressé quelle que soit la famille de produits. Certains produits tels que les desserts lactés, les crèmes conditionnés ou les fromages (affinés et frais) voient une sous-représentation du bio dans les fabrications par rapport à la part de la collecte. Pour les yaourts et laits fermentés et le beurre, la part du bio est très légèrement supérieure à ce qu'elle est dans la collecte.

### Un mix-produit différent en bio

En 2018, environ 27% de la MSU\* laitière biologique collectée ont été valorisés en laits de consommation, produit qui n'absorbe pourtant que 10% de la collecte laitière nationale. Ces chiffres sont évidemment à mettre en relation avec la surreprésentation du bio parmi les fabrications de laits liquides. À l'inverse, les fromages bio n'en absorbent que 10% contre 33% pour la collecte nationale.

### VENTILATION DE LA COLLECTE DE LAIT DE VACHE BIO ET NON BIO SELON LES FABRICATIONS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Enquête Mensuelle Laitière FranceAgriMer

\* Matière Sèche Utile.

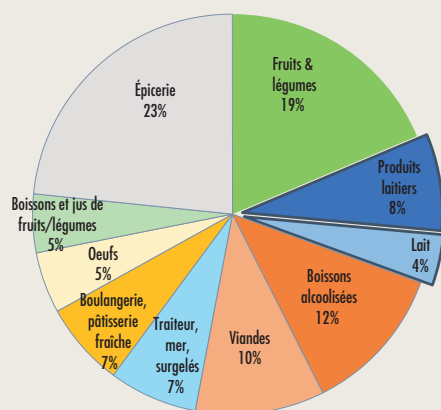


Le lait biologique est principalement valorisé en lait liquide de consommation, dont il pèse pour près de 10% des fabrications nationales.

## 2 LAIT DE VACHE BIOLOGIQUE : une filière en pleine mutation

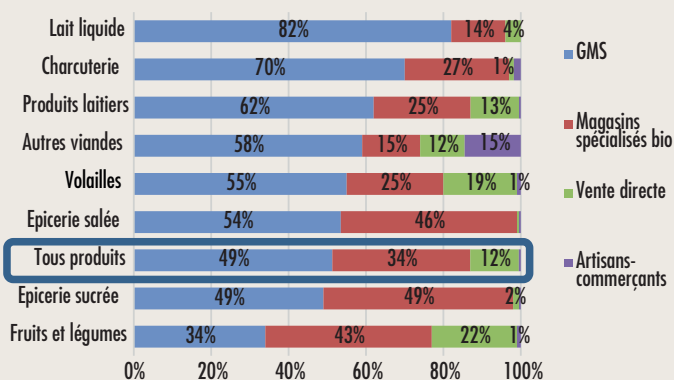
### CONSOMMATION

#### RÉPARTITION DES ACHATS DES MÉNAGES PAR FAMILLE DE PRODUITS BIO EN 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio et AND-International 2019

#### RÉPARTITION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION AU SEIN DES ACHATS DES MÉNAGES PAR FAMILLE DE PRODUITS BIO EN 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio et AND-International

#### Laits et produits laitiers : 12% des achats de produits biologiques des ménages

En 2018, les achats de lait et produits laitiers ont pesé pour près de 12% des achats de produits alimentaires biologiques des ménages français selon l'Agence Bio. C'est un poids similaire à celui occupé par ces segments dans les achats totaux des ménages (conventionnel compris) selon les données de l'INSEE. La part de lait liquide apparaît en revanche bien supérieure à ce qu'elle est dans les achats alimentaires totaux des ménages : plus de 4% des achats alimentaires biologiques contre moins de 1,5% des achats alimentaires totaux.

Malgré une progression du segment lait et produits laitiers de +170% entre 2008 et 2018, sa part dans les achats alimentaires biologiques a diminué ces dernières années puisqu'elle dépassait les 15% de 2008 à 2011.

#### La grande distribution : moteur de la croissance pour les produits laitiers biologiques

D'après les chiffres communiqués par l'Agence Bio, le lait liquide et les produits laitiers ont pesé pour 1,09 milliard d'euros de chiffre d'affaires en France en 2018, soit un peu plus de 13% de la valeur des achats alimentaires biologiques des ménages. La grande distribution constitue de loin le principal circuit de distribution des produits laitiers biologiques. Alors que ce circuit de distribution n'a regroupé que 49% des achats des ménages tous produits alimentaires biologiques confondus en 2018, sa part de marché s'élève à 82% pour le lait liquide et à 62% pour les autres produits laitiers. Les distributeurs ont largement développé la commercialisation de produits laitiers sous leurs marques propres. Ainsi, selon le panel Kantar, la moitié des produits laitiers biologiques achetés en 2018 sont des produits sous MDD (Marque de distributeurs). Elles devancent largement les marques nationales généralistes ayant une offre bio et les marques spécialisées bio.

#### Consommation : la GMS au cœur de la croissance des ventes de produits bio

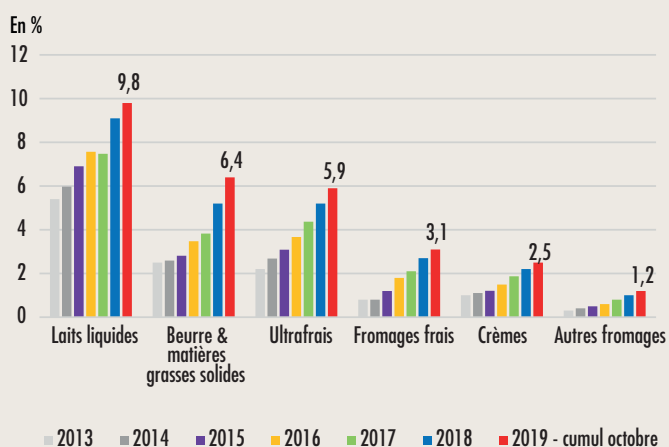
Les achats des ménages constituent de très loin le 1<sup>er</sup> débouché pour les produits alimentaires biologiques selon les données de l'Agence Bio. La grande distribution a ainsi capté 46% des 9,7 milliards de dépenses alimentaires en produits bio en 2018 et devance les magasins spécialisés à 32%. En dix ans, la GMS a multiplié son chiffre d'affaires par 4 pour se détacher des réseaux spécialisés, bien que ces derniers aient multiplié leur chiffre d'affaires par 3 sur la période. Les ambitions de développement de la bio en restauration hors domicile reviennent régulièrement sur le devant de la scène. Le fameux objectif de 20% de produits bio dans la restauration collective annoncé à l'occasion du Grenelle de l'Environnement de 2007 (qui fixait cet objectif à l'horizon 2012), réaffirmé en 2013 dans le plan gouvernemental « Ambition Bio 2017 » (sans plus de succès), et affiché de nouveau fin 2018 dans le cadre de la loi EGALIM (cette fois à l'horizon 2022 et inscrit dans le Journal Officiel) reste cependant loin d'être atteint. La répétition de ce même objectif en le repoussant à chaque fois met en évidence les difficultés de la filière à faire sa place dans ce circuit où elle ne pesait toujours que pour 3% des achats en 2018.



Les achats des ménages représentent 95% des achats de produits biologiques (contre 70 % tous modes de production compris) et se répartissent entre grande distribution, magasins spécialisés et en direct auprès des producteurs.



## ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ DU BIO (EN VOLUME) DANS LES PRODUITS LAITIERS ACHETÉS PAR LES MÉNAGES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après panel Kantar

## Des segments produits plus porteurs que d'autres

À l'image des fabrications abordées précédemment, les produits laitiers biologiques occupent des parts de marché plus ou moins importantes dans les achats des ménages selon les familles de produits. Elle est la plus élevée en laits conditionnés. Selon les données Kantar, les ventes de lait biologique conditionné ont représenté 9% des volumes de laits liquides achetés par les ménages en 2018. Cinq ans auparavant, ces mêmes laits biologiques conditionnés ne pesaient que pour 5,4% du total des ventes de lait liquide (en volume). Cette progression des parts de marché du lait liquide biologique et son poids relativement élevé par rapport à l'ensemble du segment s'explique notamment par l'image de « boisson de l'enfance » du lait auquel de nombreux parents sont sensibles. Sur le beurre et les produits ultrafrais, le bio occupe également une part de marché conséquente dans les achats des ménages et a connu de fortes croissances, passant de 2,5% à 5,2% de part de marché sur le beurre en 5 ans, et de 2,2 à 5,2% sur les ultrafrais sur la même période. La dynamique se serait largement poursuivie en 2019 d'après les données les plus récentes. Il convient toutefois de souligner que les parts gagnées par le lait bio se font ici sur des marchés plutôt globalement en recul.



Ne pesant que pour 1% de l'offre fromagère totale, les fromages biologiques restent encore rares dans les rayons de supermarchés comme en fromageries.

## Les fromages bio : la perle rare ?

Sur le segment des fromages, l'un des rares produits laitiers aux ventes en croissance, les achats des ménages en bio sont faibles (estimée à 1% en volume toutes spécialités). Même si l'offre en fromages biologiques se développe, elle reste encore relativement réduite, les prix consommateurs élevés expliquant pour partie le poids moins important du bio sur ce segment. L'essentiel de l'offre en grande surface est d'ailleurs longtemps resté le fait de marques de distributeurs, rares étant les marques nationales à décliner une gamme bio en fromages.

Par ailleurs, les autres signes d'origine et de qualité que sont l'appellation d'origine protégée (AOP) et l'indication géographique protégée (IGP) constituent des labels reconnus des consommateurs. Le sigle de qualité AB semble ne pas parvenir à apporter de garanties supplémentaires majeures aux consommateurs face à ces démarches qualités bien développées. À noter également que dans les circuits de distribution spécialisés que sont les crémiers-fromagers, la coexistence d'une offre conventionnelle et d'une offre bio s'accompagne de certaines contraintes logistiques afin d'éviter les contacts entre fromages bio et non bio.

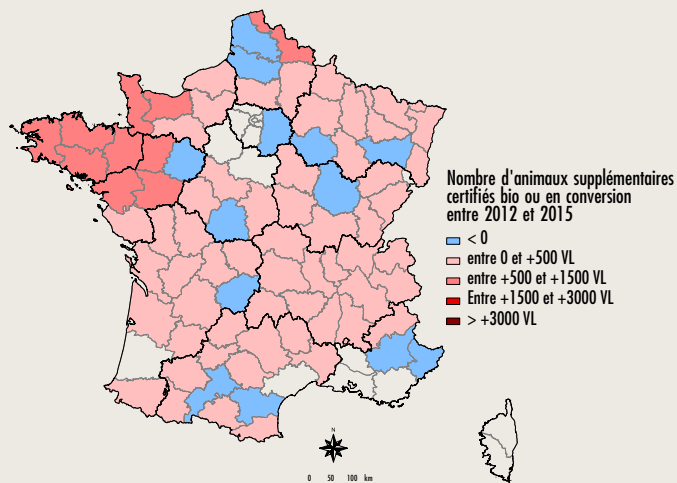
# 3

## LA VAGUE DE CONVERSION EN COURS (Focus 2015-2018)

Avec environ 280 millions de litres supplémentaires collectés entre 2015 et 2018, la filière laitière biologique a connu une croissance sans précédent. Cette vague de conversion, la troisième et la plus importante de celles connues par la filière, a certaines spécificités, depuis la localisation des producteurs convertis jusqu'aux évolutions en aval avec de nouveaux opérateurs et de nouvelles stratégies qui se dessinent.

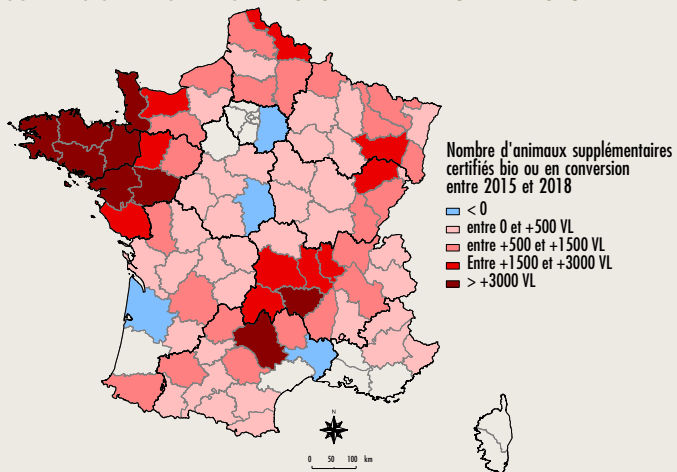


### ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES CERTIFIÉES ET EN CONVERSION VERS LA BIO EN 2015 PAR RAPPORT À 2012



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio - Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

### ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES CERTIFIÉES ET EN CONVERSION VERS LA BIO EN 2018 PAR RAPPORT À 2015



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio - Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

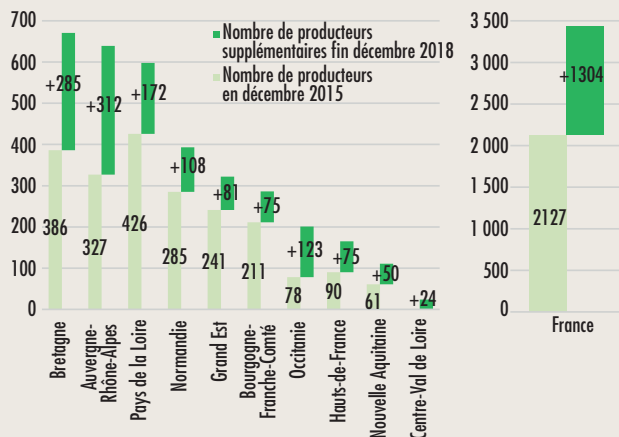
### Une vague de conversion plus marquée à l'Ouest et dans le Massif Central

Selon l'Agence Bio, sur les 4157 exploitations détentrices de vaches laitières (agrées ou en cours de conversion) fin 2018, plus de 1 400 ont été certifiées depuis 2015 (+51%). Une évolution franche comparée aux 189 exploitations qui s'étaient ajoutées entre 2012 et 2015 (+7%). En parallèle, près de 88 000 vaches laitières supplémentaires ont été converties (ou sont encore en conversion), contre +16 000 entre 2012 et 2015, portant leur total à un peu plus de 220 000, soit 6% du cheptel laitier national. Seuls 4 départements ont vu leur cheptel certifié reculer sur la période 2015-2018 alors qu'ils étaient 13 dans ce cas entre 2012 et 2015.

La Bretagne et les Pays de la Loire ont pesé à elles deux pour 30% de la hausse des exploitations laitières notifiées au niveau national et 35% de la hausse du cheptel de vaches laitières associé. Plus au sud, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie ont pesé pour 35% de la hausse des exploitations et 27% de la hausse de cheptel, essentiellement dans les départements du Massif Central. À elles quatre, ces régions ont ainsi pesé pour 65% de la hausse des exploitations et 62% de la hausse du cheptel national de vaches laitières. Alors qu'elles ne regroupaient que 56% des exploitations et 55% du cheptel en 2015, elles sont montées à respectivement 59% et 58% fin 2018.

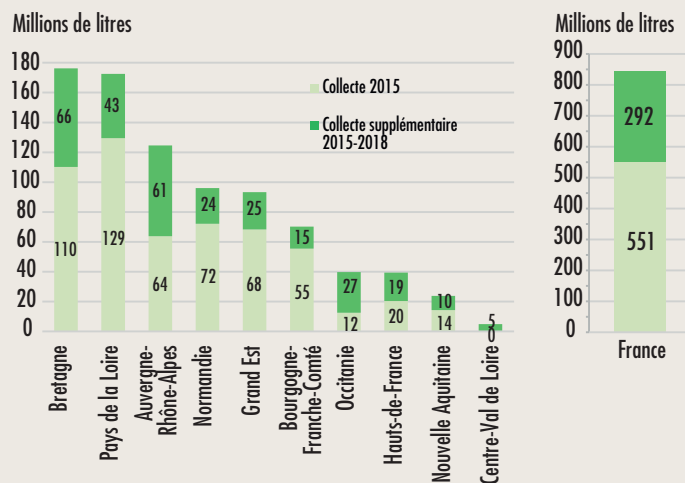


## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LIVREURS BIO PAR RÉGION DE DÉCEMBRE 2015 À DÉCEMBRE 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE LAITIÈRE BIOLOGIQUE PAR RÉGION ENTRE DÉCEMBRE 2015 ET 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

## Un podium régional s'affirme

Le nombre de livreurs enregistrés dans l'enquête mensuelle laitière de FranceAgriMer en décembre 2018 s'élevait à 3 431, soit 1 304 de plus qu'en décembre 2015 (+61%). La hausse a été particulièrement prononcée en Auvergne-Rhône-Alpes qui a presque doublé ses effectifs sur la période (+95%). La région occupe le second rang national derrière la Bretagne (+74% / 2015). En 2015, ces deux régions étaient devancées par les Pays de la Loire où la dynamique a été un peu moins prononcée (+40%). Ces trois régions se détachent nettement avec au moins 600 livreurs chacune devant la Normandie, au 4<sup>ème</sup> rang, avec à peine 400. À elles quatre, elles regroupent ainsi 67% des livreurs de lait biologique. L'Occitanie, si elle ne se classe qu'au 7<sup>ème</sup> rang, s'est distinguée par une dynamique très marquée avec 123 nouvelles fermes engagées, soit +158% !

## Les livraisons restent concentrées dans l'Ouest

Les régions Bretagne et Pays de la Loire sont les deux poids lourds de la collecte nationale. La première ayant repris le 1<sup>er</sup> rang à la seconde entre 2015 et 2018. Avec respectivement 176 et 172 millions de litres de lait biologique livrés en 2018, elles ont fourni 41% de la collecte nationale, soit un poids inférieur à ce qu'elles pesaient en 2015 (43%). Elles devancent de très loin la région Auvergne-Rhône-Alpes (125 MI) avec ses élevages de plus petite dimension pour l'essentiel situés en zone de montagne. Cette dernière a cependant vu sa part dans la collecte nationale grimper de 12% à 15% sur la période.

## Politiques régionales et stratégies des opérateurs de l'aval : des facteurs explicatifs de la régionalisation de la vague de conversion

À l'exception de quelques filières sous signe de qualité réputées rémunératrices et peu dépendantes des cours des ingrédients laitiers (AOP jurassiennes et savoyardes notamment), les producteurs laitiers conventionnels ont été fortement impactés par la crise laitière de 2016 sur l'ensemble du territoire. Cette crise a de fait été un élément déclencheur de la vague de conversion qui s'est opérée. De nombreux producteurs ont préféré s'orienter vers la filière biologique dont les prix plus stables semblaient offrir une meilleure visibilité qu'une filière conventionnelle en prise avec des marchés mondialisés où prime la compétitivité-prix. Dans les zones de montagne du Massif Central, où les coûts de production sont substantiellement plus élevés qu'en plaine et où la filière peine à générer de la valeur ajoutée et reste globalement sur un mix-produit en concurrence avec les zones de plaine (les fromages d'appellation, « lait non-délocalisable » par essence, n'y valorisent que 25% de la production totale), la bio est apparue comme la planche de salut pour nombre de producteurs souhaitant sortir d'un marché du lait conventionnel hyperconcurrentiel et dérégulé depuis la fin des quotas.

Le facteur prix n'est cependant pas le seul déterminant qui pousse un producteur à franchir le pas de la conversion à l'agriculture biologique. D'autres éléments entrent en jeu tel que la certitude de valoriser son lait en bio, ce qui nécessite de trouver un collecteur pour ce lait. Aussi, la présence de laiteries en demande de lait biologique a été un élément tout autant déterminant et qui explique en bonne partie l'aspect régionalisé des conversions (voir l'encadré sur Sodiaal).

Par ailleurs, la conversion à l'agriculture biologique impose bien souvent de repenser son système de production et constitue une prise de risque économique non-négligeable, notamment sur la période de conversion où les conditions de production se font selon le cahier des charges de l'agriculture biologique sans bénéficier des prix associés. Les aides à la conversion et au maintien à l'agriculture biologique qui s'insèrent dans le second pilier de la Politique Agricole Commune et dont les modalités de mise en place sont assurées par les régions<sup>3</sup> dans le cadre de leurs programmes de développement ruraux (PDR) ont constitué un autre facteur d'explication de la régionalisation de la vague de conversion.

Enfin, l'ambiance laitière d'un territoire peut se révéler plus ou moins favorable à la conversion : cette dernière semble en effet moins inabordable lorsqu'elle est partagée par un grand nombre de producteurs sur le même territoire.

<sup>3</sup> Voir : <https://www.produire-bio.fr/les-aides/aides-bio-pdrr-3/>

## 3 LA VAGUE DE CONVERSION EN COURS (Focus 2015-2018)

### 4 opérateurs réalisent 3/4 de la collecte de lait bio

En 2018, 118 sites ont déclaré une collecte de lait de vache biologique auprès du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) en charge de l'enquête annuelle laitière. Ces sites peuvent toutefois faire partie d'une même entreprise de dimension nationale voire internationale et il reste compliqué de les connaître précisément. Leur nombre a progressé ces dernières années, malgré la restructuration qui touche l'aval de la filière laitière dans son ensemble. Ils n'étaient en effet que 89 dix ans auparavant.

Bien qu'il présente quelques points communs avec son homologue conventionnel, le paysage aval de la filière laitière biologique reste bien différent. En premier lieu, le groupement de producteurs Biolait apparaît comme un opérateur tout à fait particulier. S'il ne pèse que 1,1% de la collecte nationale de lait de vache (bio et conventionnel), cet opérateur spécialisé en lait bio assure presque 30% de la collecte

laitière nationale biologique en 2018. Il devance les deux géants laitiers, Lactalis (auquel sont rattachées les collectes des coopératives Unicoilait et UCAFCO) et la coopérative Sodiaal qui collectent respectivement de l'ordre de 180 et 140 millions de litres de lait bio en 2018, soit 22% et 17% de la collecte nationale de lait bio. Le poids occupé par ces deux opérateurs dans la filière biologique est semblable à celui qu'ils occupent dans la production laitière nationale totale, aux environs de 40%. Eurial, la branche laitière du groupe coopératif Agrial occupe le 4<sup>ème</sup> rang avec une collecte de 83 millions de litres en 2018. Suivent des entreprises de moindre dimension, souvent impliquées de longue date sur le segment du bio : Triballat Noyal, la Laiterie Saint-Père (groupe Intermarché), le groupe Sill Entreprises (avec les laiteries Malo et Le Gall notamment) ou encore la filiale de Danone « Les Prés Rient Bio ». Au total, une dizaine d'opérateurs réalise 90% de la collecte bio nationale.

### Biolait : un groupement de producteurs spécialisé

Créé en 1994 sous forme de GIE à l'initiative de 6 producteurs de Loire-Atlantique et du Morbihan, le groupement de producteurs basé à Saffré (44) passé sous statut de SAS en 2006 est depuis quelques années le principal collecteur de lait biologique en France. En 2019, il réunit 1 300 livreurs sur 73 départements et vise à une couverture maximale du territoire national afin d'assurer au plus grand nombre la possibilité d'être collecté en bio, mettant ainsi en application son slogan « la bio partout et pour tous ». Les demandes de conversion massives auquel il a fait face au plus fort de la crise laitière (jusqu'à 500 demandes sur un an contre une cinquantaine hors période de crise) ont étoffé ses rangs.

Disposant d'une flotte de camions en propre, il vend le lait cru à une centaine de clients de toutes tailles, à 95% localisés en France. Parmi ceux-ci, des fromageries artisanales de faibles dimensions côtoient des majors laitiers mondiaux comme Bel ou Danone (qui n'ont d'ailleurs pas hésité à communiquer sur leur approvisionnement en lait bio auprès de Biolait), ou encore la chaîne de restauration rapide McDonald's avec qui un partenariat a été conclu fin 2019.

Engagé dans de nombreux accords tripartites, Biolait met en avant des relations commerciales transparentes s'appuyant sur les règles du commerce équitable Nord/Nord. Le groupement de producteurs se démarque aussi par ses positionnements forts en faveur d'une agriculture biologique la plus cohérente possible et participant à la structuration des filières : vote en faveur d'un sourcing 100% français pour l'alimentation animale, favorisation des conversions simultanées (notamment pour favoriser le développement de la filière viande bio liée à la filière laitière), régulation des volumes à l'échelle des exploitations membres en cas de risque de surproduction (dispositif qui a été activé en 2019), etc.



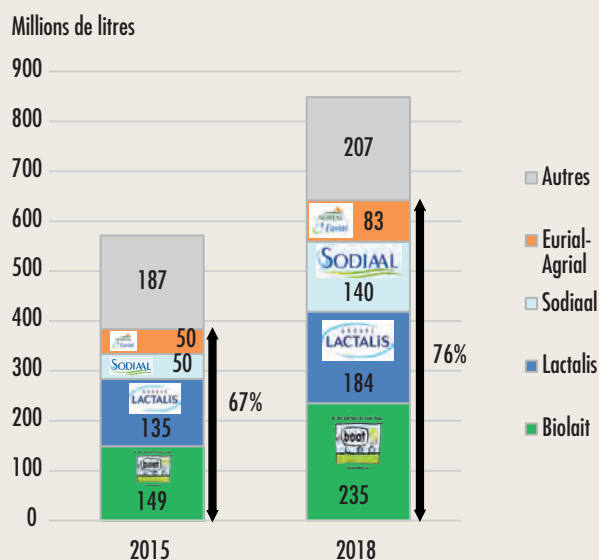
Le groupement né de 6 producteurs basés en Loire-Atlantique et dans le Morbihan en 1994 réunit désormais 1300 fermes sur 74 départements.

### Un renforcement de cette concentration

Entre 2015 et 2018, la collecte laitière biologique a augmenté de près de 50%, passant de 571 à près de 849 millions de litres. Les principaux opérateurs de la collecte ont été fortement impliqués dans cette période de conversions massives incitées par la chute des prix du lait conventionnel d'un côté, la perspective d'un marché biologique porteur de l'autre, et sous l'influence de politiques

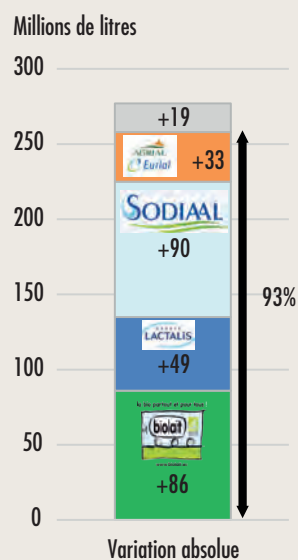
d'accompagnement relativement favorables aux conversions. D'après les chiffres communiqués par chacun, les 4 principaux opérateurs auraient absorbé près de 93% des quelque 277 millions de litres supplémentaires collectés au cours de la période. Leur poids dans la collecte totale serait ainsi passé d'un peu plus des deux tiers à plus des ¾ en trois ans. À eux seuls, Sodial et Biolait ont absorbé près de 64% des volumes supplémentaires sur cette période.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE DE LAIT DE VACHE BIO ENTRE LES PRINCIPAUX OPÉRATEURS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après données publiques des entreprises et Enquêtes Annuelles Laitières

RÉPARTITION DE LA HAUSSE DES VOLUMES COLLECTÉS ENTRE 2015 ET 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après données publiques des entreprises

### Sodial passe la vitesse supérieure et engage le Massif Central dans la bio

Présente sur le segment biologique depuis le milieu des années 90, notamment au travers de fabrications de produits sous marques de distributeurs (lait liquide et ultrafrais), la 1<sup>ère</sup> coopérative laitière française, a été particulièrement active lors de la vague de conversion 2015-2018. Alors que les prix du lait conventionnel s'effondraient, éveillant des velléités de conversion chez un certain nombre de producteurs laitiers, la coopérative, qui ne collectait alors que 50 millions de litres de lait biologique, a ouvert les portes à ses producteurs souhaitant convertir leur exploitation dès la fin 2015. Les producteurs des régions Bretagne et Pays de la Loire étaient ciblés, mais aussi de façon très importante ceux du Massif Central. Annonçant alors des besoins en lait biologique de l'ordre de 150 millions de litres à l'horizon 2020 pour accompagner deux projets de transformation majeurs (lait de consommation via sa marque Candia et laits infantiles bio à destination du grand export depuis son site Nutribio de Montauban dans le Tarn-et-Garonne), la coopérative a par la suite revu ses ambitions à la hausse, évoquant plutôt des besoins de l'ordre de 230 millions de litres pour ce même horizon. Fabricant le beurre biologique pour la marque « C'est qui le patron ? », la coopérative a également décliné en bio un certain nombre de ses spécialités fromagères sous marque Entremont, des produits qu'elle ne semblait pourtant pas avoir ciblé spécifiquement au lancement de son plan de conversion.



Avec l'arrivée de volumes conséquents, la 1<sup>ère</sup> coopérative laitière française a décliné ses marques nationales en bio.

## 3 LA VAGUE DE CONVERSION EN COURS (Focus 2015-2018)

### Nouveaux opérateurs et nouveaux produits : une vague de conversion qui touche aussi l'aval

Si les conversions ont été particulièrement nombreuses chez les producteurs (le nombre de livreurs a littéralement explosé à partir de septembre 2017 jusque mi-2018, enregistrant une hausse de près de 800 livreurs sur cette période), les opérateurs de l'aval ont eux aussi été nombreux à opérer leur conversion à l'occasion de ce qui apparaît comme un véritable changement d'échelle de la filière laitière biologique. Si les 4 principaux opérateurs ont capté l'essentiel de l'accroissement de la collecte laitière nationale, de nombreux opérateurs de la transformation ont également pris part à cette vague de conversion. Compte tenu du poids occupé par Biolait dans la collecte sans activité de transformation, cette arrivée de nouveaux opérateurs est une bonne nouvelle pour la filière qui va poursuivre l'exploration de certains marchés jusqu'ici laissés de côté.



Après l'avoir délaissé par le passé, Bel, Danone et Savencia se sont positionnés sur le créneau du bio.

### Le lait liquide biologique continue d'attirer

À rebours d'un marché du lait liquide en forte régression ces dernières années, le lait liquide biologique continue d'attirer. La stagnation des ventes observée en 2017 est même décrite par les opérateurs comme la conséquence d'un défaut d'offre. En 2018, les ventes ont ainsi renoué avec une croissance franche (+14% d'après l'Agence Bio / AND-International) et auraient conquis 1,2 million de foyers supplémentaires selon Kantar.

Trois entreprises ont réalisé à elles seules près de 80% des 320 millions de litres fabriqués en 2018 : Lactalis, Sodiaal et la Laiterie Saint-Denis-de l'Hôtel (LSDH). Lactalis occupe la première place avec 36% de part de marché en valeur (contre un peu plus de 20% sur l'ensemble des laits longue conservation) tandis que Sodiaal, via sa marque Candia, n'en revendique que 12%. Le reste du marché est essentiellement occupé par les marques distributeurs, pour lesquelles ces trois entreprises sont fabricantes. LSDH semble même en avoir fait une spécialité, fournissant notamment des distributeurs dans le cadre d'accords tripartites impliquant Biolait (avec Système U depuis 2011 et Auchan depuis 2018).



### Lactalis : des annonces ambitieuses jusqu'à l'horizon 2023 à l'échelon national comme mondial

Sans s'être engagée dans un plan de conversion aussi massif que celui de Sodiaal, Lactalis n'a pas caché sa soif de lait bio pour autant. Engagé sur le segment du lait bio depuis le milieu des années 1990, le groupe revendique aujourd'hui 36% de part de marché en valeur sur le lait liquide conditionné biologique via sa marque Lactel Bio contre 20% sur le total des laits longue conservation. Fin 2016, après avoir connu une baisse de sa collecte de lait biologique du fait notamment de conditions météorologiques particulièrement défavorables, l'entreprise avait fait savoir par communiqué de presse qu'elle œuvrait au développement de sa collecte bio en accompagnant 150 fermes laitières vers la conversion pour rejoindre les 500 déjà certifiées.

Fin 2019, le n° 1 mondial des produits laitiers a dévoilé de grandes ambitions. Outre le déploiement de gammes biologiques sous plusieurs de ses grandes marques ces dernières années (Président, La Laitière...), le groupe a annoncé vouloir doubler sa collecte laitière biologique mondiale à l'horizon 2023, et collecter 270 millions de litres en France (qui représentait en 2018 un peu moins de 45% des volumes de lait bio collecté par le groupe dans 12 autres pays au niveau mondial). Pour y parvenir, elle a déployé une campagne de communication « BioEngagé », ainsi qu'un dispositif d'accompagnement intitulé « Pack BIO Lactalis » prévoyant notamment un accompagnement à la reprise/transmission des exploitations. Le groupe affiche ainsi sa volonté d'atteindre le 1<sup>er</sup> rang mondial sur les produits laitiers biologiques.



Moins d'un an après avoir lancé le « Babybel® Bio », Bel a décliné sa gamme « La Vache qui rit ».



Entre MDD et multiplications des marques nationales, la concurrence se fait rude au sein du rayon ultra-frais bio.

### Les fromagers se mettent au bio

Certains majors laitiers nationaux voire internationaux qui s'étaient jusque-là montrés plutôt attentistes sur la filière laitière biologique n'ont pas hésité à s'y impliquer davantage. Ainsi, les fromagers Bel et Savencia opèrent sur un segment où la bio demeure sous-représentée eu égard à son poids dans la collecte laitière. Le premier a ainsi décliné deux de ses grandes marques commerciales en bio avec mini-Babybel® en 2018, puis la Vache qui rit® au printemps 2019, n'hésitant d'ailleurs pas à communiquer sur ses achats de lait biologique auprès de Biolait. Le second a quant à lui décliné ses fromages Mottin Charentais® et Carré Frais® et travaille aux côtés de la coopérative Terra Lacta au développement d'une collecte biologique en Nouvelle-Aquitaine. Dans le même temps, Sodial et Lactalis ont étoffé leur offre fromagère bio au travers de leurs marques phares respectives que sont Entremont et Président.

### L'ultra-frais : espace de forte concurrence

Déjà présent sur le marché de l'ultra-frais biologique via sa filiale spécialisée Les Prés Rient Bio (ex-Stonyfield France), Danone a renforcé son positionnement sur ce marché en déclinant une gamme bio sous sa marque propre fabriquée à la laiterie de Bailleul dans les Hauts-de-France. D'autres opérateurs ont également renforcé leur présence sur le créneau de l'ultra-frais récemment, à l'image de Lactalis via la marque La Laitière®. La coopérative Agrial, 1<sup>er</sup> fabricant de yaourts bio selon l'étude FranceAgriMer publiée en octobre 2019\*, a lancé sa marque Les 300 Bio® en remplacement de Bio'nat® et est également engagée sur les fabrications sous marques de distributeurs. Elle devance l'entreprise privée Triballat, produisant sous les marques Vrai® et Tante Hélène® pour les réseaux spécialisés. Les Maîtres Laitiers du Cotentin complètent ce trio grâce au rachat de YéO Frais auprès de Sodial début 2017. Le site situé à Toulouse reste approvisionné majoritairement par Sodial à partir de sa collecte développée sur la région Occitanie et le Sud Massif Central.

\* « Quels impacts de l'essor de la production de lait biologique sur l'aval de la filière ? », LES ÉTUDES de FranceAgriMer 2019 / LAIT

### Agrial : le groupe coopératif affirme ses ambitions sur la bio

Le groupe coopératif multi-filières, opérant essentiellement dans le Grand Ouest, veut faire du bio une de ses priorités dans son développement des années à venir, avec l'objectif affiché de parvenir à 10% de sa production en bio sur l'ensemble de ses activités à l'horizon 2025. Eurial, sa filiale laitière, est présente dans le bio depuis 1994 avec une collecte qui s'est mise en place d'abord en Loire-Atlantique. Elle a longtemps revendiqué son statut de 1<sup>er</sup> acteur coopératif de la filière lait biologique jusqu'au lancement du plan de conversion massif de Sodial à partir de 2015. Numéro un national de l'ultra-frais biologique et du beurre biologique, via ses marques propres ou sous marques distributeurs, la coopérative a annoncé son plan de conversion début 2018 par communiqué de presse affichant un objectif de 100 millions de litres en 2020 puis 140 à l'horizon 2022. Quelques mois plus tard, la coopérative lançait sa marque Les 300 & Bio®, nom faisant référence au nombre d'exploitations engagées dans ce mode de production au sein des coopérateurs.

**AGRIAL confirme sa stratégie de développement du BIO dans sa branche lait.**

Le jeudi 25 janvier 2020, lors d'une conférence générale de l'ensemble des coopérateurs de la filière laitière bio, le groupe Agrial a annoncé son plan de conversion à l'horizon 2025. Ce plan vise à porter à 10% la production en bio sur l'ensemble des activités du groupe à l'horizon 2025. Ce plan de conversion s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable du groupe Agrial, qui vise à atteindre 10% de production en bio à l'horizon 2025. Ce plan de conversion s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable du groupe Agrial, qui vise à atteindre 10% de production en bio à l'horizon 2025.

**Un nouveau plan de conversion pour les adhérents d'Agrial**

Le groupe Agrial a annoncé son plan de conversion à l'horizon 2025. Ce plan vise à porter à 10% la production en bio sur l'ensemble des activités du groupe à l'horizon 2025. Ce plan de conversion s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable du groupe Agrial, qui vise à atteindre 10% de production en bio à l'horizon 2025.

**Acteur historique de la collecte et de la transformation de lait biologique depuis 25 ans, Agrial poursuit son développement et soutient les éleveurs en conversion**

Dans son projet stratégique, Agrial s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre 10% de production en bio à l'horizon 2025. Ce plan de conversion s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable du groupe Agrial, qui vise à atteindre 10% de production en bio à l'horizon 2025.

**Les 100 millions de litres de lait biologique que nous avons produits en 2019**

Le groupe Agrial a annoncé son plan de conversion à l'horizon 2025. Ce plan vise à porter à 10% la production en bio sur l'ensemble des activités du groupe à l'horizon 2025. Ce plan de conversion s'inscrit dans la stratégie globale de développement durable du groupe Agrial, qui vise à atteindre 10% de production en bio à l'horizon 2025.

## 3 LA VAGUE DE CONVERSION EN COURS (Focus 2015-2018)



Le beurre « C'est qui le patron ? » a connu un grand succès, devenant rapidement numéro un du rayon.



Outre le marché des poudres infantiles bio, le développement du bio dans d'autres secteurs de l'industrie alimentaire (biscuiterie, plats préparés...) offre des débouchés pour les poudres.

### Beurre et crèmes gardent la cadence

Le marché des matières grasses laitières biologiques se révèle particulièrement dynamique. À eux deux, les beurres et crèmes conditionnées absorbent l'équivalent d'un litre de lait biologique collecté sur cinq. Fabrications et consommation suivent des dynamiques plus marquées encore que la collecte. L'étude de FranceAgriMer sur les fabrications de produits laitiers biologiques (octobre 2019), met en lumière une forte restructuration du secteur du beurre biologique. Le nombre de sites de grande dimension (> 1 000 tonnes / an) a doublé en trois ans, avec 8 sites en 2018. Le nombre de sites intermédiaires (de 100 à 1 000 tonnes) a diminué de 5 à 2 sites sur la même période tandis que les petits sites (< 100 tonnes) sont passés de 9 à 11.

Le trio de tête a été modifié sur la même période : alors qu'il était occupé par la Sill (laiterie Le Gall), Eural (sous la marque Grand Ermitage notamment) et Lactalis en 2015, Sodiaal a depuis ouvert un de ses sites beurriers au lait biologique. Elle devance désormais tous ses concurrents, le podium étant complété par Eural et Lactalis. Le vif succès du beurre bio sous marque « C'est qui le patron ? », élaboré par Sodiaal, peut expliquer cette progression.

### Les poudres de lait trouvent enfin des débouchés ?

Encore confidentiel jusqu'à très récemment, le marché des poudres à base de lait biologique se développe. En 2018, 9 sites ont fabriqué des poudres de lait bio (dont 5 plus de 500 tonnes) totalisant plus de 8 500 tonnes, contre seulement 2 sites pour 318 tonnes en 2009. Ces fabrications demeurent le fait d'opérateurs spécialisés d'après l'étude de FranceAgriMer : Ingredia-Prospérité fermière en est le principal fabricant, devant la coopérative d'Isigny-Sainte Mère et la Laiterie de Montaigu, ces deux dernières devançant Lactalis et Eural.

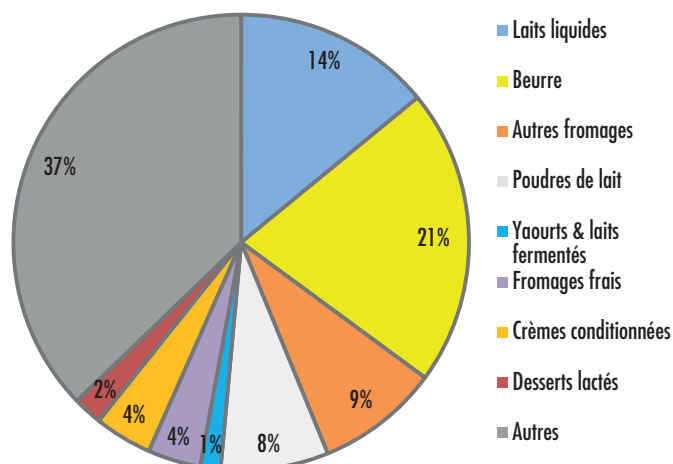
Très diverses dans leur composition, qu'elles soient grasses, maigres ou infantiles, pour partie coproduit des fabrications de beurre et de crème, les poudres de lait ont parfois peiné à trouver un circuit de valorisation en bio. Le coût élevé des infrastructures rapporté aux volumes à traiter a pu conduire des opérateurs à réintégrer une partie du lait à déshydrater dans les circuits conventionnels quand la matière grasse était valorisée en bio. Il s'agit désormais du créneau qui s'est le plus développé parmi les produits laitiers en évolution relative avec une multiplication par 2 depuis 2013.



### Où est passé le lait biologique supplémentaire collecté depuis 2015 ?

Si les fabrications de produits laitiers biologiques ont connu un fort développement à l'occasion de la dernière vague de conversion (et ce quel que soit le produit), la destination du supplément de lait biologique collecté revêt encore un certain nombre d'inconnues. Entre 2015 et 2018, les laits liquides ont absorbé 14% de la MSU collectée supplémentaire (+20 600 tonnes MSU, à 61 430 tonnes collectées sur 2018), leur poids est ainsi passé de 33% de valorisation de la MSU collectée en 2015 à 27% en 2018. Le beurre a lui absorbé 21% de cette MSU supplémentaire, passant de 19% à 20% de la MSU collectée ainsi valorisée. L'inconnue concerne les 37% de cette matière laitière supplémentaire n'entrant dans aucune nomenclature de l'enquête mensuelle de FranceAgriMer. Les messages de nombreux opérateurs se veulent toutefois rassurants : la demande reste ferme et le marché est encore loin d'être mature. La part élevée de lait sans destination connue ne correspondrait ainsi pas forcément à du déclassement massif du lait collecté, mais aussi pour partie à des fabrications hors-nomenclature (volumes non référencés considérés comme vrac par exemple). La bonne tenue des prix du lait bio semble confirmer cette hypothèse. Un certain déséquilibre dans l'usage de la matière protéique en comparaison de la matière grasse est également souligné.

### Utilisation de la matière sèche utile supplémentaire collectée entre 2015 et 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer

### Innovations produits et segmentation : l'avenir du lait biologique ?

L'approche du milliard de litres de lait biologique collecté s'est accompagnée de l'arrivée de transformateurs majeurs de la filière laitière qui n'étaient jusqu'alors pas beaucoup impliqués dans ce mode de production. Les transformateurs laitiers qui ne commercialisent pas de produits laitiers bio sont aujourd'hui peu nombreux, ce qui témoigne d'un vrai changement d'échelle de la filière. Un grand nombre de produits laitiers sous marques nationales disposent désormais de leur équivalent bio et viennent étoffer des rayons qui laissaient jusqu'à la part belle aux marques distributeurs. Pour préserver leur place dans les rayons ou se la créer, certains opérateurs évoquent le besoin de se démarquer en élevant les standards de leur production par rapport au cahier des charges de la bio tout en veillant à préserver un socle commun, gage de crédibilité auprès des consommateurs.

L'origine des aliments, le bien-être animal, l'empreinte écologique ou encore la conclusion d'accords transparents basés sur les principes du commerce équitable sont autant de segmentations évoquées ou mises en place par certaines structures. Elles apparaissent inévitables face au développement de démarcations en lait conventionnel (pâturage, sans OGM, bien-être animal, etc.). Les distributeurs eux-mêmes n'ont pas hésité à lancer les initiatives en ce sens, à l'image de Système U ou Auchan qui ont conclu des accords tripartites avec Biolait et l'embouteilleur LSDH en communiquant sur la répartition de la valeur ajoutée à chaque maillon de la chaîne. Depuis mars 2019, la filiale de Danone « Les Prés Rient Bio », spécialiste des ultrafraîs biologiques, propose à la vente ses produits sous marques « Les 2 vaches » et « Faire Bien » sous une double certification : bio bien entendu, mais aussi équitable via le label *Fair for life* créé par l'organisme de certification Ecocert.



Avec l'ajout d'une certification équitable reconnue par le label « *Fair for life* » pour ses yaourts sous marques « Les 2 Vaches » (GMS) et « Faire Bien » (circuits spécialisés), la filiale de Danone « Les Prés Rient Bio » a été la première à arborer cette double certification.

### Quelle gestion des volumes à l'avenir ?

L'élan de conversion à l'agriculture biologique connu par la filière laitière biologique depuis 2015 s'est accompagné d'une profonde recomposition de son paysage. Outre l'augmentation importante du nombre de fermes certifiées (qui approche 3 600 livreurs fin 2019), l'arrivée de nouveaux opérateurs et les réorientations de stratégie de certains acteurs historiques sur leurs marques nationales bousculent la filière. La concurrence se fait plus forte en rayon, mais aussi en termes d'approvisionnement. La hausse de la volumétrie et l'émergence de segmentations nouvelles allant au-delà des standards de la réglementation bio ont aussi sonné le glas de nombreux accords de collecte qui avaient été passés entre collecteurs lors de la vague de conversion précédente.

Les craintes d'inonder le marché par un excédent momentané de lait au printemps 2019 qui ont conduit l'opérateur principal de la collecte à réguler la production sur ses fermes adhérentes semblaient calmées fin 2019. Et de nombreux opérateurs ont depuis réaffirmé leurs ambitions en termes de développement de leur collecte à moyen terme. Mais les mutations de la filière charrient leur lot d'interrogations quant au modèle de système d'élevage laitier bio de demain.

Parmi les principales questions soulevées, la plupart des opérateurs s'accordent à dire que le risque est désormais plutôt de manquer de lait à moyen terme, tant le marché reste tirant. Alors que les fermes non-converties à l'occasion de cette dernière vague se sont pour la plupart engagées dans une course aux volumes, le réservoir de fermes « convertissables » à l'avenir interroge certains opérateurs.

Pour satisfaire un marché qui continue de recruter, la filière s'orientera-t-elle vers un modèle bio à deux vitesses, l'un reproduisant le schéma d'agrandissement connu en conventionnel et l'autre reposant sur des éléments « bio-différenciants » allant au-delà des standards du cahier des charges ? Le défi serait alors de veiller à maintenir un socle commun crédible et qui continue d'offrir des garanties perçues comme supérieures à celles du modèle conventionnel par les consommateurs.

En outre, la crise du COVID-19 bouscule la filière bio comme les autres, même si la progression des achats des ménages en bio a été plus marquée encore que pour l'ensemble des produits laitiers au moins jusque fin avril 2019.

### Analyse AFOM de la filière laitière biologique

#### ATOUTS

- Un marché dynamique qui ne semble pas s'essouffler
- Un label connu des consommateurs
- Une montée en puissance sur toutes les gammes de produits avec l'arrivée de nouveaux acteurs plus spécialisés
- Un marché qui se démocratise, qui recrute et fidélise des acheteurs, qui a même encore nettement progressé durant la période de confinement

#### FAIBLESSES

- Une croissance des volumes par à-coups, très liée à la conjoncture du lait conventionnel
- Une équation laitière quasiment insoluble (afflux massif de lait lié aux délais de conversion)
- Des relations tendues entre opérateurs / une croissance qui se fait sans réelle concertation
- Forte saisonnalité
- Devenir des veaux mâles
- Autonomie paille des systèmes ?
- Des prix consommateurs qui peuvent paraître élevés sur certains produits comme les fromages

#### OPPORTUNITÉS

- Renforcer la crédibilité du référentiel socle bio / différentes démarches émergentes
- Segmentation de l'offre (montée en gamme vers une « bio ++ »)
- Développement de la RHF (ambition 20%), malheureusement inhibée par le confinement actuel

#### MENACES

- Un maillon de la chaîne qui ne jouerait plus le jeu (effondrement des prix)
- Des volumes excédentaires à gérer / fragilité des opérateurs
- Segmentation de l'offre qui nuirait à la crédibilité du label
- Épuisement du réservoir de producteurs « convertissables »
- Désengagement des politiques de soutien à la conversion ou au maintien



Si pour certains opérateurs, « la filière bio continue actuellement de n'être que les répercussions des secousses de la filière conventionnelle », sa bonne résilience semble lui offrir un bel avenir.

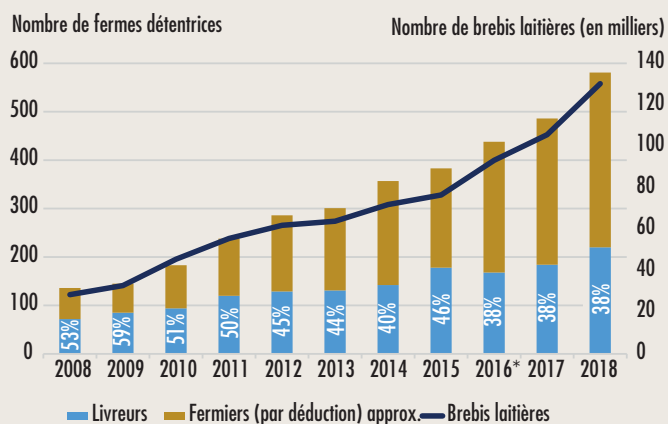
4

# LE LAIT DE BREBIS BIOLOGIQUE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

La production de lait de brebis biologique, qui fournit désormais près de 9% de la collecte nationale de lait de brebis, est valorisée pour une part importante au travers de produits ultrafrais. Cette production a connu une dynamique importante ces dernières années, bénéficiant d'un double engouement des consommateurs pour le lait de brebis d'une part, et pour le mode de production biologique d'autre part. Son développement reste très centré sur le Nord-Occitanie (départements de l'Aveyron et de la Lozère) et se caractérise par la part élevée d'opérateurs indépendants, c'est-à-dire non membres des interprofessions régionales.



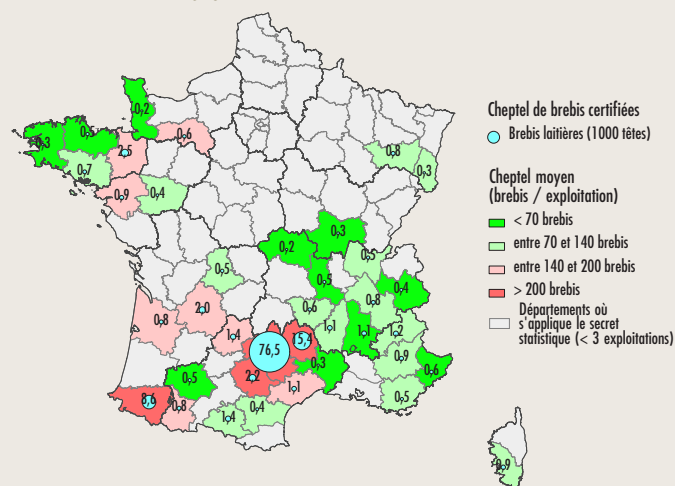
## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLEVAGES DE BREBIS LAITIÈRES CERTIFIÉS BIO



\* Rupture de la série "livreurs" à partir de 2016 avec des données non disponibles sur <https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web>

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio et SSP

## RÉPARTITION DU CHEPTEL DE BREBIS LAITIÈRES CERTIFIÉES BIO PAR DÉPARTEMENT EN 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio - Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

## Plus de 200 élevages livreurs...

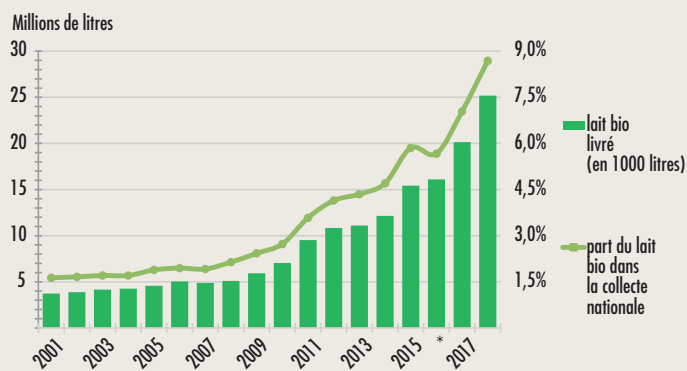
Fin 2018, 581 fermes détentrices de brebis laitières étaient certifiées bio et une trentaine de fermes était en cours de conversion selon les données de l'Agence Bio pour un cheptel associé comptant un peu plus de 130 000 brebis laitières. Cela représente 14% des exploitations détentrices de brebis laitières et 10,5% du cheptel ovin lait. Les élevages biologiques comptaient en moyenne 224 brebis laitières contre 289 en moyenne nationale.

L'enquête annuelle laitière dénombre 220 élevages de lait de brebis qui livrent leur lait à un opérateur de l'aval, soit un peu moins de 40% des détenteurs.

## ... principalement localisés dans les bassins ovins lait traditionnels

La répartition départementale du cheptel de brebis laitières biologiques laisse entrevoir une distinction entre des structures de grande dimension localisées sur les bassins traditionnels ovins lait et des structures de plus faible dimension en dehors de ces bassins. Ainsi, sur le Rayon de Roquefort et les Pyrénées-Atlantiques, les cheptels moyens dépassent les 200 brebis par élevage, alors qu'ils sont inférieurs à 140 voire même à 70 brebis dans les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. Au cœur de la zone Roquefort, les départements de l'Aveyron et de la Lozère regroupent ainsi à eux deux près de 70% des brebis et 35% des élevages certifiés bio. Les troupeaux moyens y dépassent les 400 brebis. C'est sur ces départements qu'on retrouve l'essentiel des systèmes livreurs alors que les structures de faible dimension rencontrées sur le reste du territoire correspondent souvent à des systèmes fermiers. Dans l'Ouest et en Nouvelle-Aquitaine, certains départements présentent des profils intermédiaires (mais sur des effectifs de producteurs et de brebis nettement plus réduits) et correspondent à une coexistence de systèmes livreurs avec des systèmes de transformation fermière.

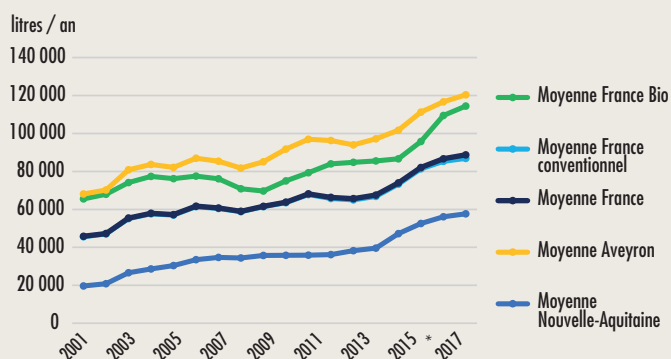
## ÉVOLUTION DES LIVRAISONS ET DE LA PART DU LAIT DE BREBIS BIOLOGIQUE



\* Rupture de la série "livreurs" à partir de 2016 avec des données non disponibles sur <https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web>

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SSP

## ÉVOLUTION DES LIVRAISONS MOYENNES PAR FERME DES ÉLEVAGES OVINS LAIT



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SSP



La diversification des débouchés via les ultrafrais s'ajoute aux fabrications de Roquefort bio plus historiques.

## 25 millions de litres livrés en 2018

Les volumes de lait de brebis biologique ont dépassé les 25 millions de litres pour la première fois en 2018. Ils pèsent ainsi pour près de 9% du volume total livré au plan national. Leur développement a été considérable depuis le début de la décennie : après une croissance très lente tout au long des années 2000, la production a décollé fin des années 2000 / début 2010 pour passer la barre des 10 millions de litres en 2012. Depuis 2016, la production connaît une dynamique sans précédent, elle a ainsi plus que doublé entre 2014 et 2018.

## Des systèmes livreurs de grande dimension... à l'image du bassin Roquefort

En 2018, les quelque 220 livreurs de lait biologique recensés par le Service de la Statistique et de la Prospective ont livré près de 115 000 litres en moyenne contre un peu moins de 87 000 litres pour les systèmes ovins lait conventionnels. Ceci s'explique en fait par la forte concentration des systèmes livreurs sur le bassin Roquefort, principal bassin de production de lait de brebis qui se caractérise lui-même par des systèmes de grande dimension à l'échelle nationale, les livraisons moyennes atteignant les 120 000 litres sur 2018, soit le double des livraisons annuelles moyennes de Nouvelle-Aquitaine (correspondant pour l'essentiel au département des Pyrénées-Atlantiques).

## Plus de 9 litres sur 10 produits en Nord-Occitanie

La région Occitanie concentre environ 60% de la production nationale de lait de brebis livré, un poids qui serait bien supérieur encore sur le créneau plus spécifique du lait de brebis biologique. Une enquête de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron auprès de différents établissements collecteurs évoque une collecte sur le Nord-Occitanie (Aveyron et Lozère) de 18,7 millions de litres en 2017 sur une collecte nationale bio estimée à 20,1 millions de litres selon l'enquête annuelle laitière. Plus de 90% du lait de brebis biologique livré proviendrait ainsi des départements de l'Aveyron et de la Lozère.

## Débouchés : les ultrafrais prennent le relais du Roquefort

Le fromage de Roquefort se trouve être un débouché important pour le lait de brebis biologique et a été le moteur historique du développement de la filière. Les fromageries Papillon ont développé dès 1976 un Roquefort bio, bien avant l'existence d'une réglementation nationale. Aujourd'hui, 3 transformateurs du célèbre fromage à pâte persillée transforment du lait biologique : Papillon donc, mais aussi Société et Gabriel Coulet SA. Fabricants pour les marques distributeurs mais aussi sous leurs propres marques, ces opérateurs ont vu naître ces dernières années un débouché concurrent du point de vue de la ressource laitière au travers des produits ultrafrais. La laiterie Triballat Noyal (via sa laiterie La Bergerie de Lozère notamment) et la laiterie Le Petit Basque collectent à eux deux la moitié des livraisons nationales de lait biologique, avec des exigences nouvelles, notamment la réduction de la saisonnalité de la production pour fabriquer leurs produits ultrafrais. Près d'un yaourt au lait de brebis sur trois serait bio d'après FranceAgriMer.

## Des acteurs hors-interprofession nombreux

Alors que le lait de brebis produit sur la zone Nord-Occitanie est fortement lié à la fabrication du fromage de Roquefort et que la filière se structure autour de l'Interprofession, la Confédération générale des producteurs de lait de brebis et industriels de Roquefort, la production laitière biologique se caractérise pour sa part par le poids important des acteurs hors interprofession. C'est notamment le cas des laiteries Triballat Noyal, Petit Basque, Bergers du Larzac ou encore du GIE Pays de la brebis (collecteur uniquement) qui pèsent ensemble pour près des 2/3 de la collecte nationale de lait de brebis bio. Opérant sur le secteur des ultrafrais ou des fromages hors appellation, ils ont largement contribué à l'essor de la filière ces dernières années et ont profité du flou que laissait planer la réforme du système confédéral.

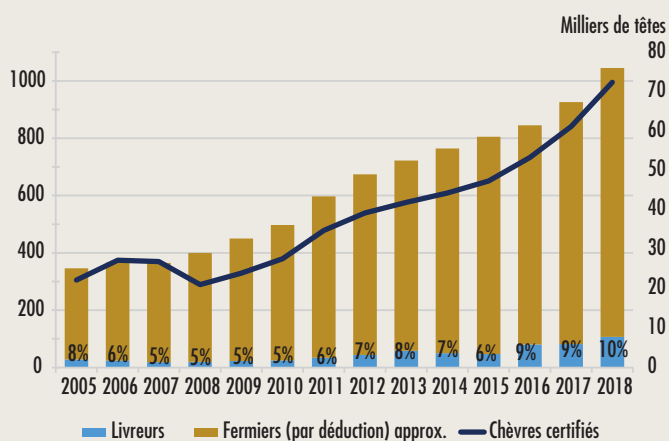
5

# LE LAIT DE CHÈVRE BIOLOGIQUE : vers la sortie de l'anonymat ?

La filière longue en production caprine biologique demeure encore très confidentielle. Elle a passé le cap des 100 livreurs certifiés bio en 2018 alors qu'elle ne comptait qu'une petite cinquantaine de livreurs 3 ans auparavant. Les freins à la conversion des exploitations livreuses restent nombreux et la production peine à émerger malgré une forte demande des consommateurs en aval.

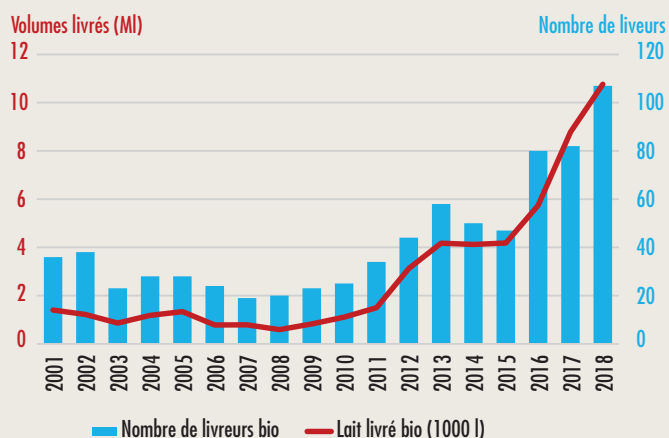


## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLEVAGES DE CHÈVRES LAITIÈRES CERTIFIÉS BIO



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio et SSP

## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE ET DU NOMBRE DE LIVREURS DE LAIT DE CHÈVRE BIOLOGIQUE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SSP

## Les éleveurs caprins bio : avant tout des fermiers

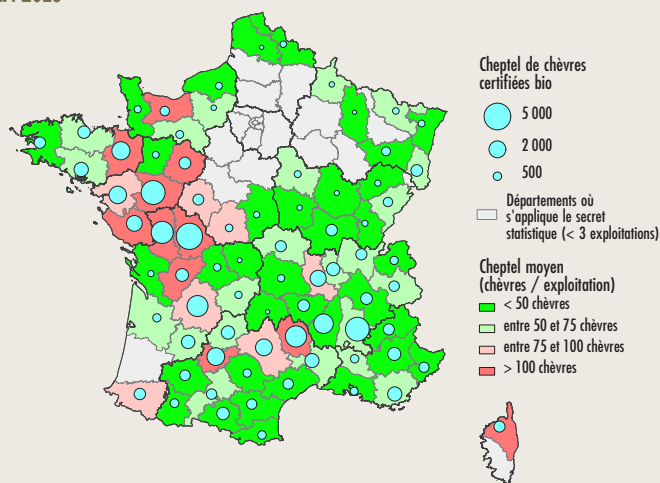
Avec 1045 exploitations caprines certifiées bio et une centaine en cours de conversion fin 2018 d'après les données de l'Agence Bio, la production de lait de chèvre biologique est dynamique. Ces exploitations représentent près de 18% des quelque 5 750 détenteurs de plus de 10 reproducteurs caprins à vocation laitière (ce seuil est un minimum pour faire de cette production une activité professionnelle justifiant le paiement d'une certification à l'agriculture biologique). L'effectif national de chèvres bio dépasse les 72 000 têtes, soit environ 8% du cheptel national. Le troupeau caprin moyen en production biologique n'atteint pas tout à fait les 70 chèvres contre plus du double (150) tous systèmes confondus, mais il aurait progressé d'une quinzaine de têtes en 10 ans.

Les exploitations caprines biologiques sont surtout orientées vers la transformation fermière. En 2018, elles n'étaient que 107 à vendre leur lait à un transformateur selon l'enquête annuelle laitière, à peine 4% des exploitations caprines livrant leur lait, pour un volume national de 10,8 millions de litres, soit 2% de la collecte nationale. Alors que les chiffres des enquêtes cheptel font état d'une répartition quasiment à 50/50 entre systèmes fermiers et livreurs (avec quelques mixtes également) en production caprine globale, ce ratio serait plutôt de 90/10 en production biologique.

## Un difficile recrutement de livreurs bio

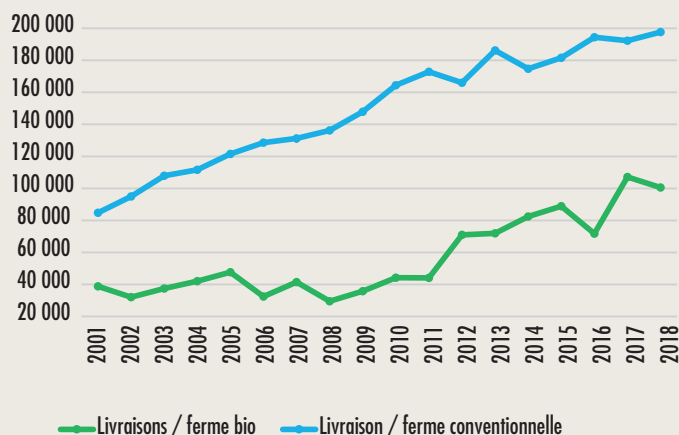
Avec une filière conventionnelle elle-même en manque de lait et bénéficiant de prix plutôt élevés ces dernières années, la filière longue en lait de chèvre biologique peine à se développer et a longtemps balbutié comme en témoignent les variations parfois à la baisse du nombre de livreurs. Le développement de ce signe de qualité apparaît dans le « Plan de développement de la filière caprine » élaboré à l'occasion des États Généraux de l'Alimentation avec une volonté d'augmenter l'offre de 30% d'ici 2022 (par rapport au niveau de 2017). Un objectif quasiment atteint dès 2018 qui montre une difficulté à appréhender cette micro-filière pour laquelle les éléments chiffrés sont rares.

## RÉPARTITION DU CHEPTEL DE CHÈVRES CERTIFIÉES BIO PAR DÉPARTEMENT EN 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Agence Bio - Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE MOYENNE PAR FERME DES ÉLEVAGES CAPRINS LAIT (EN LITRES/AN)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SSP



Leader incontesté sur le marché de la bûchette, Soignon a décliné sa gamme en bio. La laiterie Triballat Noyal a, elle, misé sur les produits ultrafrais.

### La Lémance et les Chèvres Bio de France : une volonté partagée de structurer la filière longue

Depuis 2014, la filière naissante du lait de chèvre biologique a commencé à se structurer sur des bases proches de la filière lait de vache biologique. Avec l'appui du distributeur Biocoop et en lien avec la fromagerie La Lémance, un groupe d'une dizaine d'éleveurs s'est structuré en association puis en SAS sous le nom Chèvre Bio de France. La structure, spécialisée dans la collecte de lait de chèvre bio, à l'image de la SAS Biolait en lait de vache, regroupait 42 fermes pour 3,9 millions de litres en 2018, soit près de 40% de la collecte nationale suivant un arc allant de la Lozère à la Vendée en passant par le Lot-et-Garonne.

Le groupe La Lémance, spécialiste du lait de chèvre bio, demeure pour l'instant de très loin le principal client au travers de ses différents sites en Lot-et-Garonne (fromagerie) et Vendée (ultrafrais). Les produits issus de ses ateliers sont commercialisés via les réseaux spécialisés, et notamment Biocoop, mais également via la GMS ou encore à l'export.



### Un cheptel dispersé sur le territoire national

La Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire, principaux bassins de production de lait de chèvre en France, regroupent ensemble 33% des chèvres bio sur seulement 20% des exploitations détentrices. Un poids qui demeure toutefois inférieur à celui qu'elles occupent dans l'ensemble de la production laitière caprine avec 50% du cheptel sur 30% des exploitations. Plus globalement, le cheptel caprin biologique se trouve plus dispersé sur le territoire national que ne l'est le cheptel caprin dans son ensemble du fait de l'absence d'un bassin de collecte majeur concentrant les systèmes livreurs de plus grande dimension. On note toutefois des troupeaux de plus grande dimension en moyenne sur l'ex-région Poitou-Charentes et Pays de la Loire et en Nord-Occitanie où il semble exister une collecte de lait de chèvre biologique.

### Des livreurs de petite taille en bio

D'après les données de l'enquête annuelle laitière, les systèmes caprins livreurs biologiques ont fortement accru leurs livraisons annuelles au cours de la décennie écoulée, passées de quelque 40 000 litres de moyenne tout au long des années 2000 à près de 100 000 litres en 2018. Cependant, l'écart avec les élevages conventionnels est important et croissant, la livraison annuelle moyenne de ces derniers étant plutôt proche de 200 000 litres par an. À l'identique de ce qui est observé en production laitière bovine, le resserrement des liens entre troupeau et surface agricole associée explique en partie cet écart de dimension entre fermes bio et fermes conventionnelles. Pour autant, certains professionnels du secteur soulignent que la notion d'autonomie n'est pas aussi déterminante qu'en système bovin lait et que le recours aux achats d'aliments peut s'envisager. Par ailleurs, la gestion du parasitisme est l'une des grandes problématiques en élevage caprin bio et se révèle d'autant plus complexe avec des troupeaux de grande dimension.

### Fromages et ultrafrais offrent des opportunités pour une production « Made in France »

Peu nombreux sur le segment (ils seraient une quinzaine d'établissements au niveau national), les transformateurs interrogés se sont accordés à dire que la filière lait de chèvre biologique dispose d'un potentiel certain de développement sur le territoire national malgré les difficultés de maîtrise techniques de la production, depuis la gestion du parasitisme jusqu'à celle de la saisonnalité. Jusqu'alors, pour satisfaire une forte demande des consommateurs, la plupart des opérateurs ont dû composer avec des importations de lait en provenance de pays voisins (Pays-Bas, Allemagne, Espagne...). La volonté de certains opérateurs de renationaliser tout ou partie de leur collecte a conduit à un développement sans précédent de la filière depuis 2016. Avec ce développement rapide, et bien que les volumes restent encore faibles, il semblerait toutefois que les opportunités en termes de débouchés soient moins prometteuses pour les années à venir, le marché approchant désormais la saturation.

DOSSIER  
FRANCE

# FILIÈRE LAIT BIO

N° 508  
Avril 2020  
18 €

# Économie de l'élevage



## SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE (GEB)

### Dossier annuel Caprins 2019.

Perspectives 2020. N° 507 - Mars 2020

### Dossier annuel Bovins lait 2019.

Perspectives 2020. N° 506 - Février 2020

### Dossier annuel Bovins viande 2019.

Perspectives 2020. N° 505 - Janvier 2020

### Dossier Pays-Bas. La filière caprine -

N° 504 - Décembre 2019

### Dossier Où va le bœuf ?

N° 503 - Novembre 2019

### Dossier Europe du Nord. Filière laitière -

N° 502 - Octobre 2019

### Dossier coût de production. Multifilières -

N° 501 - Septembre 2019

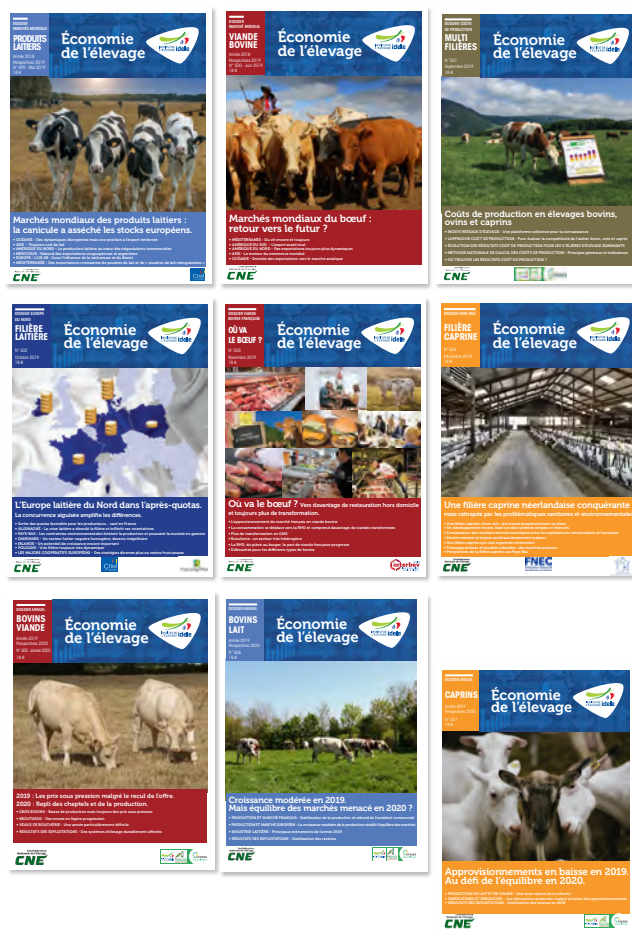
### Dossier marché mondial viande bovine

en 2018. Perspectives 2019. N° 500 - Juin 2019

### Dossier marchés mondiaux des produits

laitiers en 2018. Perspectives 2019.

N° 499 - Mai 2019



Conception de la maquette : Béta Pictoris (beta.pictoris@free.fr) - Évolution de la maquette : Marie-Thérèse Gomez

Mise en page et iconographie : Florence Benoit - Leila Assmann

Crédits photos : Couverture et ©P6-10 Thierry Lewenberg-Sturm - ©P9 La Creuse Agricole - ©P13 C. HELSY / CNIEL - ©P7-16-25 Z'lex -

©P14 ©Istock - Sergey Ryzhov ©P15 D. MEIGNAN / CNIEL - ©P16 CNIEL - ©P18 d'après Biolait - ©P19 Bioaddict - ©P20 Candia -

©P21 Marketing-pgc, Institut de l'Élevage - ©P22 Olivier Dauvers, Prashant ZI - StockAdobe - ©P23 Les Prés Rient Bio -

©P26 Stéphane Doumayzel / CDA 12 - ©P27 Open food facts - ©P28 D. HARDY / La Chèvre - ©P29 d'après Soignon et Triballat

Directeur de la publication : Martial Marguet

Imprimé à Imprimerie Centrale de Lens - N°ISSN 1273-8638 - N° IE 0020501002

Abonnement : 160 € TTC par an : Technipel - Email : [technipel@idele.fr](mailto:technipel@idele.fr) - Tél. : 01 40 04 51 71

Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>

Confédération  
Nationale de l'Élevage  
**CNE**